L'ABEILLE.

PAR BULLITT, BULLEN & MAGNE

No. 81 RUE DE CHARTRES

CONDITIONS:

ABONNEMENT.

Douze Piastres par an, pour la feuille, payables d'avance pour l'année; dix piastres pour la feuille destinée pour la campagne, et publiée trois fois par semaine, payables d'avance pour toute l'année, lorsqu'abonné ne voudra pas faire payer à un domicile à la Nouvelle-Orléans. Aucun abonnement ne sera discontinué avant que les comptes arriérés ne soient payés. Les abonnés qui voudront cesser leur abonnement devront en donner avis par écrit, une semaine avant que le terme de leur abonnement ne soit arrivé.

ANNONCES. Une piastre par carré de cinquante lignes pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, sera considéré comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ANNONCES par année aux annonces. Les marchands et personnes tenant magasins de détail, les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, $30; les agens pour navires, de bateaux à vapeur, de les maisons de commerce faisant la commission, $60. Ces abonnements se paient à l'année et d'avance.

Le privilège des abonnés par année est limité à un carré chaque fois, et trois fois par semaine.

Les ANNONCES des mariages et de décès, les articles pour appeler l'attention du public à des ventes d'immeubles, biens meubles, les articles signés par des passagers, les annonces de bénéfice &c. &c., devront payer au taux des annonces ordinaires.

Les ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles paieront $1 par carré pour chaque insertion.

Les ANNONCES ou articles d'une nature personnelle, lorsqu'ils pourront être admis, paieront le double du prix des annonces ordinaires et d'avance.

Les ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, esclaves marrons, animaux épaves ou égarés &c. &c., leur seront portées en compte séparément et aux prix ci-dessus énoncés.

Les ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE de faillite sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il y ait un répondant.

Les THEATRES et autres endroits ouverts pour l'amusement du public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, pendant la saison des plaisirs paieront $150.

Les ANNONCES de candidature à des emplois publics et toutes annonces d'une nature politique, paieront le double du prix ordinaire.

POELES—POELES!—S. Locke & Co., No. 5 Front Levée, viennent de recevoir par le navire John Hall, un nouveau supplément de poeles. Leur assortiment se compose actuellement de poeles à charbon, de Spoor, patentés, de toutes grandeurs; poeles des Radiateurs, à charbon, de Philadelphie; poeles à fourneaux, idem à James, à deux et trois bouilloires pour campagne; poeles à navires et à steamboats; aussi, des tuyaux de poeles, que l'on posera sur demande. 24 dec—e

MARRONNAGES.

20 PIASTRES DE RECOMPENSE.

Seront données à la personne qui logera en prison la négresse MARY ANN, agée d'environ 28 ou 30 ans, petite taille et portant généralement un mouchoir autour des oreilles. Comme elle a un mari qui navigue à bord des bateaux comme cuisinier, l'on suppose qu'elle tâchera de s'embarquer avec lui. Les capitaines de bateaux à vapeur et autres, sont notifiés de ne point l'emmener à leur bord, sous les risques des pénalités de la loi.
9 a R. C. WILKINSON, 84, Canal.

$50 DE RECOMPENSE—Partie marronne de chez le soussigné, le 10 courant, sa négresse PAULINE, agée d'environ 35 ans, joues creuses, mauvaises dents, d'une taille moyenne, maigre, bien connue comme ayant appartenu à feu Mr. Marot. La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque l'arrêtera ou la ramènera à J. ALBERE,
1er avril—5 No. 26, rue St-Louis.

$50 DE RECOMPENSE seront données pour l'arrestation du nègre GEORGE, âgé d'environ 18 ans, d'une petite taille et très noir, portant généralement un chapeau de feutre à bas fond et un gilet de drap bleu, ayant aussi des boucles d'oreilles. George est très intelligent lors qu'on lui parle, mais à sa physionomie on le prendrait pour un idiot. Il a conduit un dray pendant les deux dernières années dans cette ville. La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui l'arrêtera en s'adressant à WILLIAM BARNES,
27f Encoignure Gravier et Carondelet.

$25 DE RECOMPENSE—Parti marron de la paroisse Assomption (Lafourche) depuis 9 mois, le nègre américain nommé COFFEE, âgé d'environ 40 ans, ayant une tache blanche sur le côté gauche de la tête, taille d'environ 5 pieds 3 pouces, fortement constitué; il sait lire l'anglais. Les capitaines de navires et de bateaux à vapeur sont prévenus de ne pas le recevoir à leur bord sous peine d'être poursuivis selon la loi. La récompense ci-dessus sera donnée, à quiconque le logera dans une des geoles de cet état.
16f—3,lps DESIRE PLACENTIA.

$20 DE RECOMPENSE—Seront données à quiconque logera dans une des geoles de cette paroisse, le nègre créole LOUIS, agé d'environ 30 ans, taille moyenne, parlant l'anglais et le français. Il était autrefois employé en ville, et il parlait deux [illegible].
14 m 2 p 15 j AIMÉ MONTREUIL.

AUX EMIGRÉS DU MEXIQUE—Le soussigné a l'honneur d'offrir aux français malheureux qui, par les circonstances désastreuses de la guerre, se trouvent réfugiés dans cette ville, ses services comme médecin, et leur fournira les médicaments nécessaires pendant la durée de leur maladie.

Il invite les médecins qui seraient appelés près de ces infortunés compatriotes, à ordonner les médicaments qu'ils jugeront convenables, à la pharmacie de M. Serres, encoignure des rues Royale et Quartier.
M. DUPIERRIS, docteur,
28 av rue St Anne, No. 51.

EAUX MINERALES ARTIFICIELLES—Pour BOISSON, établissement de Vr. RULH, pharmacien-chimiste, encoignure Dauphine et Hospital, à la Nouvelle-Orléans, où l'on trouve à toute heure, l'eau simple acidulée gazeuse pour table, l'eau magnésienne saturée, les eaux de Seltz, de Vichy, de Spa, de Wals, de Clermont-Ferrand, de Sedlitz, de Barèges, de Saratoga et Congress et en général de toutes les eaux minérales.

Dans le laboratoire ci-dessus, il est préparé toutes les eaux minérales qui sont demandées par ordonnance de messieurs les médecins, ainsi que toutes les eaux artificielles, les bains, les boissons et douches d'eaux minérales. 27 oct—a

AVIS—L'HOTEL ST-LOUIS est maintenant ouvert pour la réception du public. Les appartements y ont été meublés avec beaucoup de soin, et disposés de manière à satisfaire tous les désirs. On peut y avoir des chambres, ou des chambres et salons, avec ou sans la table.—Il y a dans l'Hôtel un excellent restaurat sous la direction de M. C. Lavoix. S'adresser à M. A. WHLOZ, Directeur de l'Hôtel.

LES soussignés, agents dans cette ville pour la Banque de l'Union du Mississipi, en référant à la circulaire d'après, donnent avis qu'ils sont prêts à recevoir du coton pour le compte de la Banque, et de se donner les avances nécessaires pour mettre les habitans à même d'obtenir l'avance qu'il y est stipulée.
RICKER, HARLEY, DAVIS & Co,
20 dec 36, rue du Camp.

BANQUE DE L'UNION DU MISSISSIPI

Jackson, 16 novembre 1838.

Monsieur,

Les directeurs de cette institution étant d'opinion que la recette de coton dans cet état sera moindre que l'ordinaire et que les habitans viendront suspendre la vente de leur récolte jusqu'à ce que ce défaut soit connu, proposent de faire une avance de soixante piastres sur chaque balle de bon coton vendable pesant 400 livres, et délivrés aux agents de cette banque, qui seront nommés dans les lieux d'embarquements ci-après: au Natchez, à Vicksburg, Grand-Gulf, Rodney, Manchester, Yahula, Satartia, Marion, Greenwood, Grenada, Columbus et ville de Mississipi. Les propriétaires devront délivrer à cette banque les reçus desdits agents, avec la marque, le numéro et le poids de chaque balle, ainsi qu'un billet payable à 12 mois de date portant deux bonnes sécurités ou plus, pour être signés à la direction afin d'obtenir la dite avance.

Le coton devra être expédié à Liverpool, ou à tel autre marché désigné par la personne qui le délivrera, à ses risques et frais, et sera vendu pour compte de cette banque. Les produits, ainsi que le change, tant de l'étranger que du pays devront être débités à son compte et le cours du change du pays sera établi sur le cours de la place au moment que le montant des ventes aura été reçu.

Je suis respectueusement &c.

(Signé) W. P. GRAYSON,
20 dec caissier.

AUX PLANTEURS DE LA LOUISIANE.

CARTE DE LA LOUISIANE sur laquelle les diverses plantations seront coloriées. Les planteurs de la Louisiane sont invités à fournir à l'auteur de la carte du Sud, les limites de leurs plantations, afin qu'il puisse les marquer sur la carte élégante de l'Etat de la Louisiane, qui est maintenant entre les mains du graveur et qui sera prête à être distribuée aux souscripteurs vers le 1er janvier prochain. Le nom des propriétaires ou quelques autres noms de fantaisie par lequel leur plantation est connue, seront imprimés sur celles qui sont assez grandes pour les insérer, et ceux où on ne pourra le faire auront un chiffre de renvoi, et on trouvera ces noms dans la marge de la carte à ces chiffres correspondants. Cette carte aura 4 1/2 pieds sur 5 1/2 et sera finie avec un grand soin. Les plantations seront diversement coloriées; ce qui lui donnera une apparence pittoresque.

Par JOHN LA TOURRETTE, hôtel de la Cité.

ECRITURE.—Les personnes qui désirent acquérir une écriture rapide et élégante, sont invitées à s'adresser à l'Académie d'Ecriture, à l'encoignure du Canal et Passage de la Bourse, dirigée par MM. A. & E. Everett, successeurs de Dolbear et Brothers. Le nombre des leçons n'est point limité, mais il est nécessaire que l'élève continue jusqu'à ce qu'il ait acquis une amélioration satisfaisante. Les heures de classe sont de 9 heures à 10 a. m.; de 4 à 6 et de 7 à 9 p. m.

N. B. Science de l'Ecriture de Dolbear, à vendre [illegible].

AVIS—R. A. LEFEBVRE a l'honneur d'informer ses amis et le public qu'il vient de prendre possession de [illegible] le sieur J. Cherry fils, pour continuer le commerce des liquides, et à la raison de cette maison à compter du 10 courant.
R. A. LEFEBVRE & Co.
11 avril rue Toulouse, No. 10.

A VENDRE—Une superbe propriété au-dessous de la Passe Christian. Cette propriété a 5 arpents de face, sur 40 de profondeur, et est située près du [illegible] de Sarnier. Les améliorations consistent en une maison avec deux dépendances, et un joli jardin sur le devant, dans lequel se trouve un grand nombre d'arbres choisis; sur le derrière des dites maisons il y a environ trois cent arbres de différentes espèces et environ quatre [illegible] qui sont en culture de jardinage. Le reste de la propriété sur le derrière est bien boisé. Cette propriété est divisée pour la convenance de 2 ou trois grandes familles.

Il se trouve aussi sur le devant de cette propriété trois belles sources d'eau, qui la rendent d'une grande valeur pour demeure d'été.

Le titre de cette propriété est incontestable, et il n'est point compris dans les réclamations Livingston.

Cette propriété sera vendue à des conditions raisonnables en s'adressant à WILLIAM BARNES, Presse à Coton, à l'encoignure des rues Gravier et Carondelet. 5 av—15

ECRITURE PRATIQUE

ENSEIGNÉE par Messrs. A. & E. Everett, à l'Académie d'Ecriture de la Nouvelle-Orléans, anciennement dirigée par Messrs. Dolbear. Elle est située à l'encoignure des rues du Canal et passage de la Bourse.

Le public peut être assuré que l'on n'épargnera aucune peine pour faire acquérir aux élèves une écriture propre. L'on désire que les élèves prennent des leçons jusqu'à ce qu'ils aient acquis une écriture propre aux affaires, [illegible].

L'on donne des leçons aux dames à leur demeure. Les personnes qui désirent acquérir une bonne écriture sont invités à venir aux heures de leçons, de 9 heures à 10 a. m. et de 4 heures p. m. et de 7 à 9 p. m. 20m

HOTEL DU NORD, situé à l'encoignure des rues Bienville et Levée.—Table d'Hôte à $25. N. GEORGE, propriétaire de ce nouvel établissement a l'honneur de prévenir le public en général que le prix de la Table d'Hôte est fixé à $25 par mois pour les déjeuner, dîner et thé, le prix des chambres est aussi très modéré. 18 av—8

A LOUER—Deux bureaux très commodes et bien éclairés à louer, au-dessus du bureau de MM Bennett & Ferriday, sur la rue Canal.

Aussi, UNE MAISON, no. 68, rue Royale, près la rue Bienville. On peut en donner possession immédiatement. S'adresser à
13a F. DE LIZARDI & co.

ECOLES.

MOYEN D'APPRENDRE A LIRE EN 20 LEÇONS.—M. VANIER, Géomètre-Arpenteur, ancien délimitateur du cadastre de Bourgogne, auteur de la Méthode abréviative pour enseigner à LIRE LE FRANÇAIS EN 20 LEÇONS, offre de mettre cet admirable résultat en pratique, soit dans des leçons particulières, soit dans les cours qui seront ouvertes tous les jours, depuis 6 heures du matin, jusqu'à 10 heures du soir, encoignures Dumaine et Bourgogne.

Le Professeur appliquera la même Méthode abréviative d'enseignement, modifiée toutefois d'après l'intelligence des élèves, à l'Ecriture, l'Orthographe, l'Arithmétique, la Géométrie, l'Algèbre, le Dessin linéaire, le Toisé, la Tenue de Livres, et à tout ce qui concerne la comptabilité.

Leçons en ville. 1 m.

SOLUTION SPECIFIQUE.

CEUX qui ont des maladies secrètes telles que les gonorrhoeas, glandes, strictures irritation des parties, de la vessie, de l'urètre et de toutes maladies du passage urinaire, douleurs dans les jointures, pierre, lumbago, débilité ou infirmité peuvent être guéris par cette médecine renommée des maladies ci-dessus en beaucoup moins de temps que par les autres médecines. Elle ranime et donne de la vigueur à la constitution et rétablit parfaitement la santé à ceux qui ont été injuriés par des mauvais traitements. Le fait est bien reconnu que cette médecine est incomparable et elle a guéri plusieurs milliers d'individus qui avaient inutilement essayé tous les autres remèdes; elle prend chaque jour la place de ces remèdes injurieux tels que copahu, térébenthine, cubèbes, mercure, &c.

En addition aux nombreux témoignages reçus des médecins distingués de toutes les parties du monde, ainsi que des Antilles et de l'Amérique une récompense de 1500 a été offerte à ceux qui pourront montrer un remède aussi efficace que celui de la "solution spécifique de Yoland." Il n'est pas nécessaire, après ce qui précède, de faire d'autres commentaires, il sera suffisant de publier quelques certificats.

"J'ai prescrit la solution spécifique de Yoland à plusieurs de mes patients qui languissaient sous des maladies de luette, et à mon étonnement ils ont été guéris dans beaucoup moins de temps que j'ai jamais vu, et leur santé est bien rétablie.

H. LEY, M. D.

Professeur d'accouchement à l'Hôpital de Barthélemi.

Le Dr. Clarke a prescrit la solution spécifique de Yoland à un grand nombre de malades attaqués de maladies urétrales, et ils ont été guéris dans beaucoup moins de temps qu'il n'avait coutume de les guérir avec des préparations de copahu; et il est d'opinion que ce remède est sans pareil et qu'il en fera usage pour ses malades.

Londres, 27 décembre 1837.

Le Dr. Green certifie que la solution spécifique de Yoland est un des remèdes les plus efficaces pour la guérison des maladies de urètre et qu'il guérit en moins de temps que les préparations de copahu qu'il avait coutume de prescrire.

Cette médecine ne peut être obtenu qu'au No 96, rue de la Douane. 12m

CARTONS DE LOTO,

TRES ELEGANTS ET TRES SOLIDES.

A VENDRE par jeux de 100 petits et 50 grands cartons, et par demi jeux de 50 petits et 25 grands. Rue de Chartres, No. 108. 28 mars—6m

BUCKNER & FOUTE,

AVOCATS, Clinton (Mississippi.)

Références à Messrs.
ALEX. GRANT,
HENDERSON & GAINES,
SMITH & ROORHEES,
ARMSTEAD & SPRING,
GEO. BERGEROT. } Nouvelle-Orléans.
29m—6m

DROGUES ET MEDECINES.—J. B. Prevost s'est établi en cette ville pour la vente en général de drogues en gros. Il reçoit en ce moment un grand envoi de drogues fraîches et véritables, qu'il vendra aux termes libéraux. Il sera à même de satisfaire pleinement des pharmaciens de la ville et ceux de l'intérieur, les médecins, négociants et habitants qui trouveront chez lui des avantages tels qu'ils n'en ont point encore en cette ville. Son intention est de se tenir strictement à ce genre d'affaires. Son approvisionnement sera complété sous peu; et dans quelques semaines il répondra aux demandes en général. Tous les ordres de la campagne et ceux envoyés aux négociants seront promptement exécutés. No. 35 rue du Camp, Nouvelle-Orléans. 21 nov—1y

HUNT & HOWARD,

MARCHANTS DE COMESTIBLES,

En Gros.

No. 63, Nouvelle Levée, fournissant aux navires et aux bateaux-à-vapeur. 3 jan.

PHRENOLOGIE.

LE Dr. HERNIS de Paris, élève du Dr. Gall et phrénologiste-praticant, recevra les personnes qui s'adresseront pour consultations phrénologiques à l'Hôtel St. Charles. Le Dr. H. donnera des cartes contenant une description des caractères, capacités mentales et des talents, et indiquant les professions propres aux dispositions naturelles. 26 f

TRAITEMENT DES MALADIES SECRETES, d'après la Nouvelle Méthode, par le docteur J. TOUSSAINT, médecin de la faculté de Paris, ex-interne des hôpitaux vénériens, élève de M. Ricord.

Ce docteur, déjà connu par de nombreux succès, continue à donner ses soins aux personnes affectées de Maladies vénériennes; celles même qui ont essayé inutilement les traitemens les plus connus trouveront auprès de lui une guérison prompte et radicale.

Le docteur J. Toussaint, donne des consultations tous les jours, de midi à 3 heures, rue Bourbon No. 259 entre Dumaine et St. Philippe. 20m 1s

ENTREPOT DE SELLERIES

DE PHILADELPHIE,

No. 4, rue de la Vieille Levée.

JAMES MAGEE & Co. ont en mains, et reçoivent régulièrement de Philadelphie, additionnellement à leur approvisionnement des selles de goût, et fabriqués expressément pour ce marché, et qu'ils offrent à vendre en gros et en détail, à des conditions raisonnables pour du comptant, ou billets endossés à satisfaction.

Leur assortiment consiste en partie, comme il est ci-dessous mentionné:

Selles espagnoles de formes variées,
Selles pour homme et femme, unies et piquées,
Brides, brides à monture et à martingale,
Porte-manteaux, de valises et convenables pour le transport des gentlemens,
Selles de demoiselles et d'enfans,
Harnais de voitures de toutes sortes,
Coffres, harnais et brides de toutes sortes,
Fouets de cabriolets et autres,
Malles cerclées en fer, de divers genres,
Harnais et brides en cuir,
Brides de gournette en maroquin, en peau de mouton, en cuir de cochon et en peau de chèvre,
Etriers, éperons et bonnets de harnois de Carey. Tous ces articles peuvent être obtenus sur demande.
1er déc—6m

BRUSLE & LESSEPS.—Imprimeurs, Libraires, Relieurs, Marchands Papetiers, &c. d'Objets de Bureaux, encoignure des rues de Chartres et Conti.

Au moment de la reprise des affaires, viennent se rappeler au souvenir de leurs pratiques, et les informent qu'ils sont prêts à exécuter tous ordres d'impression, tels que,

Circulaires, pamphlets, billets à ordre, lettres de change, cartes d'adresse et de visite, affiches, catalogues, blancs pour notaires &c. &c. ainsi que la réglure et reliure de tous les livres de banque, de bureaux publics et de commerce.

Ils ont reçu par les derniers arrivages, des cartes de Rogers.
Plumes de Perry, (double patente extra-fine pointe de Gill et (métallique et damascus).
De Ash—Congrès et aigle.
Encre de Perry et autres
Encre perfectionnée bleue et violette, de Guyot.
Encre rouge et carmin de Guyot.
Plumes de cygne, d'oie et de corbeaux.
Encre en pains à sceller de Londres, [illegible]
Etuis en fer blanc de L.A. [illegible] et gélatine.
Papiers de toute dimension,
Papiers pour plans [illegible] dessiner,
Cartes blanches [illegible] d'ivoire et émaillées, cartes porcelaine et opalines.
Cigares de [illegible]

Ils tiennent aussi des blancs de Douane, tarif des Droits &c. &c.

Ils saisissent cette occasion, pour prévenir Messieurs les médecins et avocats qu'ils ont en mains quelques livres de lois et de médecine et qu'ils en reçoivent constamment. 29 oct

VINS, EAU DE VIE, importation directe—H. & W. ANDERSON appellent l'attention du public sur leurs fonds de vins, eau de vie et genièvre de Hollande. La quantité et qualité que l'on peut toujours trouver chez eux ne sont pas surpassés par aucune autre maison des Etats Unis. Ces articles sont importés directement d'Europe et seront vendus à aussi bas prix que l'on peut les acheter à New York ou Philadelphie:

650 pipes, tonneaux et quarts de Ténériffe,
700 do. do. de Mallère de Sicile, [Ingham]
300 do. do. Vin de Malère
250 do. do. Vin de Canarie,
220 do. do. Vin de Sherry,
100 do. do. Vin de Port,
65 pipes genièvre de Hollande
60 eau de vie de champagne de 1820,
90 demi pipes eau de vie de Cognac [J J Dupuy]
250 flacons [6 doz. chaque] brown stout et porter de Londres,
100 bar [6 doz. chaque] bière de Burton écossaise
7 tonneaux whiskey irlandais et écossais
40 barils vieux whiskey de Monongahela
50 ca. eau de vie de pêche,
250 caisses vin Hock de différentes qualités,
400 claret de table et muscat,
100 champagne de Laureux [Sillery mousse]
150 Champagne et Bourgogne de Lamadre
200 Médoc et Claret de Betounal,
1500 doz. vieux vin de Madère et Sherry

Leur magasin est aux nos. 82 et 84, rue Tchoupitoulas. 10a

A VENDRE par Benjamin Lecoste, rue Royale No. 102, entre les rues St Louis et Conti.—En débarquement, du navire Zotoff du Havre, un assortiment complet de marchandises telles que, schals à fil unis et brodés; mantilles à fil; gants longs et courts à filet; mitaines longues et courtes. Schals crêpon et hernani 4/4, 5/4 et 6/4; schals et voiles mousselines blonde, voiles de crêpe et gingaze, crêpe ou pièce de toutes les largeurs; gros de Naples, satins et taffetas unis, mouchoirs de batiste blancs et couleurs brodés unis, cols en mousseline et en batiste brodée; satins et taffetas depuis No. 1 1/2 à 22, ruban de velours noir et en couleurs, soie à coudre par livre et bobine, coutil bleu imitation commissade; cotonnade, légère et forte, mérinos et Serge pour tailleurs; gros de Naples, foulards en soie, foulards et gingams unis et à raie, bas brodés en coton, chaussettes en fil et en coton; bas de soie, fil d'écosse, filoselle et en coton pour femmes et enfants, chemises en fil, en coton, et en cotonnade; habillement d'été pour enfants, batiste et [illegible], et toujours en magasin un assortiment complet de vins rouges et blancs. Le tout à vendre à des prix très modérés. 27 mars

SUPERBE MAISON DE CAMPAGNE.

LE soussigné offre en vente sa maison en face du bas de la ville, avec 5 acres ou plus de terre y attenante.

Il n'est pas nécessaire de faire une description minutieuse de cette propriété; du bon goût de ses améliorations et de la collection choisie de ses arbres d'ornement, de la salubrité et de la beauté de la localité, de sa proximité de la ville et de la commodité de la traversée par le Ferry, sont des faits trop bien connus pour qu'il soit nécessaire d'en donner une description.

Les personnes qui désirent avoir une demeure des plus agréables dans l'Ouest sont invités à venir examiner les lieux.

Conditions: Un cinquième comptant, la balance en paiements annuels avec intérêt. Le titre est incontestable. T. L. LUDLOW.

Elmwood, Campbell County Ky.

N. B. Il se trouve aussi une autre bâtisse de [illegible] en briques [illegible] étages et [illegible] chambres qui sera vendue séparément. 9 av—2ps

ART D'ECRIRE.

ENSEIGNÉ par Messrs. A. E. Everett, à l'encoignure de la rue Canal et Exchange Place. Le principal objet de cette école est de rendre la main aussi légère que possible, et conséquemment propre aux affaires. Tous les ornements et les figures seront enseignés en même temps, et l'attention du professeur se dirigera également sur la bonne position du corps, du bras et de la main. Par la position nouvelle que le professeur donne à ses élèves, il leur fait acquérir une écriture ferme et solide en peu de temps. Cette méthode ne saurait être en défaut avec l'application nécessaire de la part de l'élève, qui ne peut manquer d'acquérir par cela une main propre aux affaires.

On se rendra au domicile des dames, et on pourra leur enseigner une écriture délicate, légère et nette.

N. B. Science de l'Ecriture de Mr. Dolbear, à vendre à l'Académie ci-dessus. 9 m—1y

500000 Cigares de la Havane, 50 sacs plyre de Tabaco. A vendre par A. M. de MIRANDA,
8 a—8 113, rue Bourbon.

AVOINE.—1500 boisseaux, à vendre par
9 av S. B. MULLEN, 17, Poydras.

AVIS.—Les consignataires de marchandises marquées D dans des angles à diamants, et M. Barrow, par le navire Renown de Philadelphie, ainsi que D. Ferguson & Co., et S. J. Miller, consignataires par le navire Ohio de Philadelphie, sont priés de venir recevoir leurs marchandises.
11 avril N. F. COMLY & Co. 97, Camp.

PANACÉE INDIEN.

POUR la guérison de Rhumatismes, Scrofula ou *Kings evil*, Sciatique, cancers, rhumes, Syphilis et maladies produites par l'usage du mercure, principalement les ulcères et les douleurs dans les os, ulcères dans la gorge et la bouche, ulcères de toute description, ulcères et abcès internes, fistules, hémorroïdes, scorbut, bile, maladies chroniques des yeux, nerveuses, dartres et toutes sortes d'affections cutanées, catarrhes chroniques, maux de tête, provenant de la bile, douleurs dans l'estomac et dyspepsie provenant de diverses causes, affections du foie, enflammation chronique des parties et débilité générale causée par l'action torpide des artères de la peau. Ce remède est excellent pour ranimer une constitution affaiblie par les mauvais traitements et égarements de la jeunesse. En un mot, il est recommandable dans toutes les maladies qui proviennent de l'impureté du sang ou de l'inanition des tumeurs de quelque nature qu'ils puissent être.

Dans quelques unes des maladies ci-dessus il sera peut être nécessaire d'employer quelques autres médicamens que le cas exigera; mais comme remède purgatif le PANACÉE INDIEN peut en guérir les causes et sera dans presque tous les cas suffisant pour guérir ces maladies.

AU PUBLIC.

Les physiciens modernes dans leur ambition d'exceller, explorent les vastes champs de la science à l'aide de la chimie, afin de trouver de nouveaux agents médicaux; et dans leur ambition d'en venir à la perfection par les moyens de l'art seulement, méprisent et négligent, comme au-dessous de leur considération la richesse et la bonté des plantes médicinales que l'Eternel a fait croître dans tous les climats. N'est-il pas vrai qu'outre que le physicien américain a recours à des pays étrangers pour une grande partie des articles qui lui sont nécessaires, (changeant journellement selon la mode ou sa folie,) qu'il est environné dans son pays d'une profusion de plantes médicinales qui possèdent la vertu de guérir toutes les maladies curables, et cependant on ignore ces vertus et on les laisse ainsi se perdre dans les déserts.

Les effets de la médecine végétale sont temporaires, tandis que ceux des minéraux sont constans. La première opère chez un vaste de la dernière et en particulier le mercure, agit chimiquement sur les solides, décompose les os et mine la constitution par une destruction lente mais sûre.

L'efficacité et la sûreté des remèdes végétaux sur ceux composés de minéraux peut être reconnue en examinant l'ancienne pratique et la moderne, ou pour mieux s'en convaincre encore, il ne faut que comparer la pratique des Indiens à celle des blancs. Qui en Amérique n'a pas entendu raconter ou n'a pas vu dans beaucoup de circonstances une indienne effectuer des cures rapides et étonnantes par le moyen de ses remèdes simples, tandis que les remèdes de la pratique commune administrés avec art avait failli! Qui n'est pas connu aussi de la manière facile avec laquelle les Indiens se guérissent des maladies et du peu de cas chroniques que l'on rencontre parmi eux! Qui a jamais entendu dire qu'un Indien avait eu sa constitution ruinée par les mauvais traitemens! Et peut-on douter que l'exemption du sauvage des maladies inhérentes au genre humain ne soit due en partie aux remèdes simples qu'il emploie? Cette étonnante différence est une exemple de la supériorité infinie des moyens simples de guérison que Dieu a créés pour le bien-être de ses enfans sur ceux que l'orgueil et l'art ont inventés.

D'après une longue résidence parmi une partie des aborigènes de ce pays et une connaissance de la méthode de ceux qui soignent avec le plus de succès, le propriétaire du Panacée Indien a acquis la connaissance de quelques uns de leurs remèdes favoris et efficaces. Il en a choisi ceux qui étaient les plus appropriés et après de longues expériences il les a combinés dans la forme qu'ils sont maintenant présentés, comme étant efficaces pour les maladies qui sont énumérées. Le propriétaire offre cette préparation au public, convaincu qu'il met à la portée de ses concitoyens un remède propre à guérir ceux qui languissent avec des maladies chroniques et obstinées. Ce remède est dans beaucoup de ces cas le seul et unique remède par lequel on puisse obtenir une guérison. Il n'est pas offert comme un remède connu qui peut par hasard être aussi bon qu'un autre; mais comme un qui peut sauver la vie dans des cas où tous les autres remèdes ont failli. Ce résultat a souvent été obtenu et c'est la réputation qu'il a acquis partout où il a été administré.

Il n'y a qu'environ trois ans que ce remède est en usage, et cependant dans ce court espace de temps, plusieurs centaines de personnes sont prêtes à attester qu'il leur a sauvé la vie, et dans de beaucoup de cas, après avoir inutilement employé les remèdes communs. Partout où il est connu, l'usage s'en répand, et c'est une preuve convaincante de son mérite.

La bonté du Panacée est plus apparente dans les maladies anciennes de siphilis ou affections scrofuleuses qui ont résisté à tous les autres remèdes et particulièrement dans les cas où le mercure a été administré en assez grande quantité pour causer des douleurs dans les os, nodus, ulcères mercuriales, dérangement, organes digestives, &c. Dans tous ces cas il extirpe la maladie et les effets du mercure, renouvelle la constitution, et rend le malade en bonne santé. Dans les rhumatismes et ulcères de gorge, ses effets ne sont pas moins grands, donnant immédiatement du soulagement.

Le Panacée indien pris en doses convenables opère comme altératif et détergent, diaphorétique, diurétique et laxatif, anti-spasmodique et anodyne, et dans des cas convenables tonique et emménagogue. Généralement il augmente les sécrétions et excrétions, donne de la vigueur à l'estomac et excite l'action des glandes. A ces principes l'on peut reconnaître son opération.

Cette médecine a été très utile dans des cas siphilitiques qui ne sont pas mentionnés ici et elle a été administrée avec succès pour purgation de printemps et d'automne par ceux qui ont des maladies de poitrine et dont la constitution demande de nouvelle vigueur. Ces personnes feront bien d'en prendre deux ou trois bouteilles en petites doses. Lorsque l'on est sous cure de panacée pris en petites doses [illegible] dans bien moins de temps et de dépenses et d'une manière plus agréable qu'aucune autre manière de diète.

Les certificats suivans choisis de plusieurs centaines que l'on pourrait publier, sont donnés pour montrer les effets du Panacée indien dans les diverses maladies mentionnées, et aussi pour convaincre de sa supériorité sur les sirops communs en usage.

CAS DE RHUMATISMES.

Charleston, 15 Nov. 1832.

Pendant l'hiver et le printemps dernier, je fus affligé d'un rhumatisme accablant, occasionné par le froid. Je suis maintenant plaisir à vous annoncer que six bouteilles du Panacée indien m'ont entièrement rétabli la santé, et je le recommande à ceux qui sont affligés de la même maladie.

JOHN FERGUSON, King st.

Charleston, 27 mars 1833.

J'ai été sujet depuis environ trois ans à un rhumatisme douloureux, causé par le froid tandis que j'étais sous l'influence du mercure, et qui m'a empêché de travailler depuis ce temps. Pendant cette période j'ai été quatre mois à l'hôpital de Marine de cette ville et environ autant à l'hôpital de Baltimore et j'ai fait usage de tous les remèdes, sans en retirer de bénéfice. Vers le 16 Février dernier, étant à peine capable de me supporter sur mes béquilles, je commençai à faire usage du Panacée Indien, dans un mois je me trouvai entièrement guéri de mes douleurs et maintenant je suis heureux de pouvoir me considérer en bonne santé.

WM. TUCKER, 13, Market street.

CAS D'ULCÈRES SCROFULEUSES.

New York, 10 Septembre 1830.

Ceci est pour certifier que dans l'automne de 1827, je fus attaqué d'une enflure au visage et du cou qui causa des grands ulcères. Après avoir employé plusieurs médecins sans aucun avantage, je me rendis à Philadelphie et me mis sous les soins des Docteurs Physic et Hewlit, qui après plusieurs salivations sans effet, me déclarèrent incurable: ensuite je pris vingt bouteilles du panacée de Swaim et huit bouteilles du Catholicon de Porter, sans aucun avantage. Désespérant de pouvoir me guérir je retournai chez mes parens à New-York en 1828 et me résignai à attendre une mort lente. Entendant parler des succès du Panacée indien dans des maladies semblables à la mienne, je fus induit à en faire l'essai comme dernière ressource. A mon grand étonnement et à ma satisfaction, je me trouvai beaucoup soulagé après en avoir pris sept bouteilles, les ulcères se guérirent et je recouvrai une bonne santé, dont j'ai toujours joui depuis. Je fais ces faits et je désire qu'ils soient publiés pour le bénéfice de ceux qui souffrent de maladies scrofuleuses ou syphilitiques, afin qu'ils puissent connaître ce qui a guéri celui qui a tout souffert excepté la mort et qui considère que le sirop ci-dessus lui a sauvé la vie.

Wm MINHAN.

Charleston, 12 Juillet 1831.

J'ai souffert pendant quatorze années d'un ulcère à la jambe, accompagné souvent d'une enflammation et d'une douleur excessive dans les jambes et les jointures. Plusieurs médecins employèrent leur art sans aucun soulagement. Dans ce cas cinq bouteilles du Panacée Indien me guérirent parfaitement.

MARGARET A. WEST, 121, Market.

A vendre par SICKLES & Co., Droguistes,
3 av—3m 40, rue du Canal.

EXTRAIT composé de Tomate de Miles célèbre Substitut du Calomel.

Les propriétaires de cet article ayant dévoué plus de sept années et dépensé de fortes sommes d'argent en faisant des expériences sur les diverses sortes de Tomates, (Solanum Lycopersicum) sont à la fin parvenus à obtenir de cette plante une médecine qui remplace le Calomel dans ses heureux effets, sans exposer aux suites qui résultent de l'usage de cette drogue. Son principe est d'être un cathartic doux et efficace et composé; il agit aussi comme *tonic & diurétic* et diaphorétic. (Voir les directions qui accompagnent cette médecine.)

Il a son action particulière et de son usage.

Son action sur le système est générale, aucune partie n'échappant à son influence; et c'est surtout sur les *sécrétoires* et les *excrétoires* que son action se manifeste particulièrement. De cela l'on peut être convaincu qu'elle doit avoir un effet direct sur les organes bilieux, et qu'elle doit être employée particulièrement dans le traitement des fièvres bilieuses ou autres maladies provenant de la congestion ou engorgements du foie. C'est ainsi qu'elle a obtenu de grands succès dans les maladies du foie, dyspepsie et autres affections de l'estomac et des boyaux généralement. Cette médecine se décomposant dans son opération, produit une circulation libre dans les artères accompagné d'une légère perspiration. Elle n'affaiblit pas comme les purgations ordinaires, et cependant son action est plus générale, et peut être répétée souvent, non seulement sans crainte, mais avec avantage, ce qui est indispensablement nécessaire dans les cas d'anciennes maladies, car dans ces cas si l'on administre un remède violent, il ne produit souvent aucun effet et tend à injurier la constitution.

SES DROITS.

Les propriétaires ne réclament point son universalité; par exemple, qu'il guérira toutes les maladies et que lorsqu'on l'aura introduit dans une famille il n'est plus nécessaire du médecin; au contraire ils conseillent à tous les chefs de familles d'avoir un médecin surtout qu'il soit expérimenté; cependant ils sont persuadés que cette médecine administrée à temps peut dans bien des cas exempter le trouble et la dépense d'envoyer chercher leur médecin, pouvant prévenir les effets des maladies de ce climat. Dans les cas de maladies longues ou chroniques, tels que ulcères ou maladies de la peau, ce remède peut être plus que toutes personnes sans l'aide d'un docteur.

Les personnes invitées à en faire l'essai, ne sont point seulement, les chefs de famille qui doivent l'adopter pour leur usage, mais ceux qui languissent avec des maladies que le calomel n'a pu guérir, ceux qui ont vu et senti ses effets pernicieux ainsi que ceux qui croient que le calomel est la meilleure médecine, et ceux encore qui ont essayés tous les remèdes (depuis la fameuse médecine de cure all nostrums, que l'on dit sortis des grands collèges ou sociétés étrangères à l'humble médecine charlatane des docteurs A B C à Z) sont invités à faire l'essai de cet article américain. Ce n'est pas l'intention des propriétaires de vanter cette médecine sont par des certificats ou des articles de journaux, mais il est nécessaire de dire ce que l'on en pense dans le pays où elle est connue depuis plus d'un an. 2 a

LEA BUNKER & Co.,

Marchands de produits à Commission.

A Philadelphie.

Référence à MM. J. W. Zacharie & Co,
Joseph Landis & Co.,
William & Lindley,
13 mars Nouvelle-Orléans.

CHANGEMENT DE DOMICILE ET D'ETUDE.—E. CAILLARD, avocat, a transporté son domicile et son étude, rue Madison, No. 22, entre les rues Levée et Condé, près des halles et du ferry de la Ville. Municipalité, et à proximité des Cours Criminelle, de District, de Paroisse, des Preuves et de Cité, de la Nouvelle-Orléans.

Son étude est ouverte tous les jours de 7 heures du matin à 7 du soir.

Pour consultation de 7 à 9 heures du matin, et de 4 à 7 heures du soir; affaires de cour de 10 du matin à 3 du soir. 14 juin—1y

DES propositions cachetées pour bâtir un arsenal seront reçues jusqu'au 12 mai prochain à midi, au Bureau de l'Adjudant Général, maison de l'Etat, où l'on pourra examiner les plans du lot et de la bâtisse, avec les spécifications nécessaires, tous les jours depuis 9 heures a. m. à midi.

Le contracteur donnera des cautions pour l'accomplissement de son contrat et sera payé quand l'ouvrage sera entièrement fini.

12 a—30 PERSIFOR F. SMITH, adjudant et inspecteur général.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse, pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian, juge—2 avril 1839—No. 10697—Jacques Giraudeau contre ses créanciers—Sur lecture et enregistrement du tableau provisoire de distribution dans cette cause, il est ordonné par la Cour que toutes personnes intéressées aient à déduire d'ici à dix jours, à compter de la publication du présent ordre, les raisons pour lesquelles le dit tableau ne serait point homologué et approuvé.

Par ordre de la Cour—Bureau du Greffier.

Nouvelle-Orléans, 2 avril 1839.
3 av—4 ARM. GUYOL, Dép. Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du Premier District Judiciaire—No. 17,617.—Wm. H. Lee vs. ses créanciers et les créanciers de Savage & Lee.—La cession de la propriété du pétitionnaire ayant été acceptée par la cour, pour le bénéfice de ses créanciers et des créanciers de Savage & Lee, il est ordonné qu'une assemblée de ses dits créanciers et des créanciers de Savage & Lee ait lieu en l'étude de William Y. Lewis, Esq., not. pub., le lundi 13 du mai prochain, à 10 heures A. M., afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire; et en attendant toute poursuite contre sa personne ou ses biens est suspendue; John Culbertson est nommé pour représenter les créanciers absens.

Témoin l'honorable A. M. Buchanan, juge de notre dite cour, le 10me. jour d'avril 1839.
9 av—3 G. W. LEWIS, Greffier.

Daniel Van Court contre ses créanciers et les créanciers de William F. Bennett & Co.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du premier district judiciaire—La cession de biens par l'insolvable ayant été acceptée par la cour, pour le bénéfice de ses créanciers il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers ait lieu en l'étude de Wm. Y. Lewis, notaire public, le jeudi 25 avril prochain, à dix heures du matin, pour y délibérer sur les affaires du dit insolvable, et en attendant, toutes procédures judiciaires contre sa personne et ses biens sont suspendues. M. J. C. Lever est nommé pour représenter les créanciers absents. Par ordre de la cour, 23 mars 1839.
2a—3es P. LEBLANC, dép. gref.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse, pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans, juge—6 avril 1839—No. 11736—B. Tiollier contre ses créanciers—Sur lecture et enregistrement de la pétition et cédulé dans cette cause, il est ordonné par la Cour que les créanciers du dit insolvable s'assemblent dans l'étude de C. V. Foulon, notaire public, mardi, 9 mai 1839, afin de délibérer sur les affaires du dit insolvable et déduire les raisons pour lesquelles un délai tel que demandé dans la pétition ne lui serait pas accordé; il est de plus ordonné que Lu. Ferand, Esq. avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absens dans cette cause; et en attendant toute poursuite contre la personne ou la propriété du dit insolvable est suspendue.

Par ordre de la Cour, bureau du greffier.

Nelle-Orléans, 6 avril 1839.
9 av—3 ARMAND PITOT, greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse, pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian, juge—4 avril 1839—No. 10984—J. Potier contre ses créanciers—Sur lecture et enregistrement d'un tableau de distribution dans cette cause, il est ordonné que toutes les personnes y mentionnées déduisent les raisons, sous dix jours, à dater de la publication du présent ordre, les raisons pour lesquelles le dit tableau ne serait point homologué et les fonds répartis conformément et les syndics déchargés de toute responsabilité dans les prémices.

Par ordre de la cour—Bureau du greffier.

Nlle-Orléans, 4 avril 1839.
5 avril—3 ARMAND PITOT, Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Premier District Judiciaire—No. 17,586—John De Young contre ses créanciers—La cession de la propriété du pétitionnaire ayant été acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers ait lieu dans l'étude de Felix Grima, Esq., notaire public, le jeudi 11ème jour d'avril, à 10 heures du matin, afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire; et toute procédure contre sa personne ou sa propriété est en même temps suspendue.

Témoin l'honorable A. M. Buchanan, juge de notre dite Cour, ce 1er avril 1839.
3 av—3 G. Y. Lewis, Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour Commerciale de la Nouvelle Orléans—Présent l'honorable Charles Watts, juge—No. 55—Hannay & Robertson contre leurs créanciers—La cession de propriété ayant été acceptée par la cour pour le bénéfice des créanciers, il est ordonné par la cour qu'une assemblée des créanciers des pétitionnaires ait lieu en l'étude d'Horatio Davis, notaire public, le lundi 6ème jour de mai prochain, à 10 heures a. m., afin de prendre en considération les affaires desdits pétitionnaires; et en attendant, toute procédure contre leurs personnes ou leur propriété est suspendue; et qu'Edward Rawle, Esq. soit nommé pour représenter les créanciers absents. Par ordre de la cour.

Bureau du greffier, Nlle Orleans, 3 avril 1839.
13—3 JOHN H. HOLLAND, dép. gref.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de paroisse pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian juge—No. 11706—H. G Barkley, maintenant sans association contre ses créanciers—Sur lecture et enregistrement de la pétition et cédule, il est ordonné par la cour, qu'une assemblée des créanciers du dit insolvable ait lieu le jeudi 2me jour de mai, dans l'étude de [illegible], afin de déduire les raisons, si aucune il y a, pour lesquelles le dit insolvable, ne serait pas déchargé selon la loi, et en attendant toute procédure contre la personne ou les propriétés est suspendue, et que C. M. Carrière, Esq., soit nommé pour représenter les créanciers absens.

Par ordre de la cour, bureau du greffier.

Nouvelle-Orléans, 10 avril 1839.
15 a—3m ARMAND PITOT, greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour du Premier District Judiciaire—John A. Donce contre ses créanciers.—La cession des biens du pétitionnaire ayant été acceptée par la cour pour ses créanciers, il est décrété par la cour, qu'une assemblée des dits créanciers ait lieu en l'étude de Louis T. Caire, not. pub., le lundi, 20 mai prochain, à 10 heures A. M., afin de délibérer sur les affaires du pétitionnaire, et, en attendant, toutes poursuites judiciaires contre sa personne et ses biens sont et demeurent suspendues.

Par ordre de l'honorable A. M. Buchanan, juge de la dite cour, ce 15 avril A. D. 1839.
17 avril—3 JNO L. LEWIS, Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian, juge—No. 11448—Mr et Mme. Docteur contre leurs créanciers—Sur lecture et enregistrement du tableau de distribution dans cette cause, il est ordonné par la cour que toutes personnes intéressées ait à déduire sous dix jours, à dater de la publication du présent ordre, les raisons pour lesquelles le dit tableau ne serait point homologué, les fonds répartis en conformité et les syndics déchargés de toute responsabilité dans les prémices.

Par ordre de la Cour—Bureau du Greffier, 16 avril 1839.
17 avril—3 ARMAND PITOT, Greffier.

LES jurés assignés pour la cour Commerciale sont par le présent informés que les sessions de la dite cour sont tenues dans la chambre du sénat, à la maison de l'Etat, rue du Canal. La cour commencera ce matin (pour juger des causes de jury) à 10 heures du matin. Les jurés sont instamment priés de ne pas y manquer. Bureau du shérif, Nelle Orléans 15 avril 1839.
15 a CHAS. F. HOSKY, shérif.

Nouvelle-Orléans, 11 Avril 1839.

LE soussigné prévient le public qu'il a vendu son établissement à Mr. J. Adams, il sollicite pour lui le patronage dont on l'a toujours honoré.
15 avril—6 V. A. MICHOT, no. 92, rue St. Anne.

HYDROCONIONS ou appareils pour bains de pluie, ou de vapeurs, à vendre par le soussigné.—Depuis plusieurs années, et sur la demande des médecins les plus influants de la Nouvelle-Orléans, M. Gicquel avait formé un établissement de bains de vapeur et de pluie au moyen d'un appareil déjà connu en Europe, que l'expérience lui a appris à modifier, et dont il a rendu l'emploi tellement facile, que le domestique le moins intelligent peut le mettre en activité, et au moyen duquel il a obtenu les résultats les plus favorables dans l'intérêt des personnes confiées à ses soins. C'est par ce moyen qu'il a pu rendre à une santé inespérée des malades atteints de la goutte, rhumatismes de toute nature, tumeurs, maladies scrophuleuses, psoriques, dartreuses, &c. Avec cet appareil on peut administrer des Bains médicaux simples ou de vapeur et remplacer les bains ordinaires avec un bien-être qu'on n'obtient pas par ces derniers. Ces appareils sont indispensables dans un ménage un peu nombreux ou dans des grands établissements, tels que pensions, hôpitaux, &c.

M. Gicquel étant à une époque rapprochée de son départ pour France, offre à traiter de six appareils qu'il a fait confectionner à Paris, il donnera sur la manière de les mettre en activité tous les renseignements nécessaires, et communiquera les certificats de principaux médecins d'Europe, ainsi que des rapports des différentes sociétés savantes qui ont été appelées à donner leur opinion sur ce mode de bains si généralement répandus en France, Allemagne, Italie, &c.

M. Gicquel offre également de traiter de son fond de cabinet de lecture, auquel il a joint toute espèce de fourniture de bureau. GICQUEL.
29 mars Encoignure Bourbon et Ste. Anne.

Mme Gicquel ne part pas, et les bains qu'elle [illegible] seront administrés comme précédemment.

BUREAU DE RENSEIGNEMENTS.

MESSIEURS P. Mouchon et Co., ont l'honneur d'informer le public et leurs amis, qu'ils ont établi un Bureau de renseignements pour ventes et achats de tous genres; Passage de la Bourse, vis-à-vis le café d'Ambrogio; où peuvent s'adresser les personnes qui désirent vendre, louer ou acheter, maisons, nègres, terrains, actions de banque &c. Ils offrent en outre à vendre chevaux, vaches, maïs, avoine, foin, charbon de terre et toutes espèces de provisions et denrées du pays, à des prix très modérés.

Ils se chargent aussi de faire remblayer et entourer les terrains.

Les ouvriers de toutes professions, cherchant de l'emploi, et les personnes ayant besoin d'ouvriers pourront s'adresser au dit Bureau.

LES assesseurs des taxes de l'Etat et des paroisses, pour le cinquième district de la paroisse d'Orléans, comprise entre les limites du Mississipi, le côté N. E. de la rue Delord traversant le cercle Tivoli et suivant le centre de la promenade Triton jusqu'au bassin de la compagnie de la banque du Canal et le côté ouest de la rue du Canal, allant aussi loin qu'elle est habitée et incluant ce qui était anciennement nommé les communes de la ville, donnent avis que le rôle des répartitions est maintenant complet et qu'il sera exposé pendant dix jours, à dater du présent, à la demeure de Geo. Ashbridge, no. 98, rue Julie, depuis 8 heures a. m. à 6 heures p. m.

GEO. ASHBRIDGE,
J. LAVILLEBEUVRE,
JNO. D. FINK } Assesseurs.
15 avril—10

SUCRE à 10 et 12 livres à la piastre.—Bon café de St-Domingue à 1 escalin la livre.—Bon vin à 4 escalins le gallon; 5000 livres de vieux cuivre; 600 livres de vieux fer; au magasin de ANT. MICHOUD,
20 nov—1y Encoignure Vieille Levée et Ursuline.

NOUVELLE PUBLICATION d'un livre intitulé "THE LOUISIANA MAGISTRATE'S ASSISTANT," ouvrage contenant tous les devoirs des juges de paix, sous l'autorité des Etats-Unis, et sous celle de l'Etat de la Louisiane.
9 mars Par F. M. GUYOL, avocat.

AVIS—James Gray se retire ce jour de la compagnie de Rogers & Co.; les affaires seront continuées comme auparavant par Louis Rogers et Charles Sagory, sous la raison de Rogers & Co.

New-York, 31 décembre 1838. 15 jan

LES soussignés ayant pris des arrangements à cet effet, se livreront entièrement aux affaires de la commission; ils se chargeront des achats et ventes de produits et de marchandises, et s'occuperont aussi des expéditions.

JOHN T. LAGUERENNE & Co, rue Toulouse.

Référence:
Messrs. James W. Breedlove, Nlle Orléans.
Borie & Bohlen, P. L. & E. Laguerenne } Philadelphie.
Birkhead & Pearce, Baltimore.
A. Laubat, P. A. Hargous, E. K. Collins & Co. } New York.
7 déc

VOITURES.—Récemment reçu quelques barouches élégantes avec de grandes roues, bonnes pour la campagne, aussi quelques beaux carrosses de famille, à vendre à bas prix par H. BEACH & Co,
11 av 348, rue Royale.

PORC—450 barils mess; 300 do. prime; 170 do. mess nos; 15 do. M. O.; 70 do. prime mou; à vendre par LAYET & AMELUNG,
15 a 17, rue du Commerce.

THE—100 boîtes impérial de 18 liv. chaque; 10 caisses hyson en flacons de 2 livres; 12 demi de thé young hyson, en débarquement du navire Nashville; à vendre par J. B. BAILEY,
17 av 14, Bienville.

THE—100 boîtes Thé Pouchong, à vendre par
18 a ROB. H. WHITE, 40, Poydras.

DURAND & Co,

GRAVEURS DE BILLETS DE BANQUE,

No. 36, Wall street, New York.

INFORMENT les Directeurs des Institutions de Banques des Etats-Unis, qu'ils viennent d'organiser un établissement complet, dans tous les départements, pour la confection des billets de banques. Leur longue expérience et la réputation qu'ils se sont acquise comme inventeurs des grandes améliorations qui se font dans les gravures des billets de banques, seront, ils l'espèrent, une garantie suffisante pour l'exécution élégante des ordres qui leur seront confiés.

Leurs couleurs ou leur ouvrage de machine, est entièrement neuve et originale, constituée spécialement pour cette société, d'après celle de C. Durand, qui a été durant 20 années pour la confection de cet objet et un des meilleurs préservatifs contre la contrefaction. Pour la beauté de l'exécution ainsi que pour la richesse et la variété des sujets, ils garantissent que le nouveau style surpassera tout ce qui a été produit dans cette branche.

PRIX.

Pour une planche en acier de 4 billets,	$500
Pour une planche en cuivre de 4 billets,	250
Impression par 1000,	25
Papier par 1000 feuilles,	25

Bons pour prêt, avec coupons, traites, &c., exécutés avec élégance.

Des spécimens de l'établissement ci-dessus peuvent être vus aux banques de la Nlle-Orléans.
19m—1ps, 6m

COUR COMMERCIALE, 15 Avril 1839.—La Cour a aujourd'hui adopté les ordres et règles suivans:

Ordonné, que le troisième règlement temporaire qui permet que pendant le mois d'avril 1839, les parties pourront notifier le greffier de fixer le procès de leur cause, en possession de la Cour et en décision, en donnant avis du procès au parti opposé, soit étendu de manière à ce que tous partis puissent fixer leurs causes de la manière ci-dessus, jusqu'à l'ajournement de la Cour pour les vacances d'été.

Ordonné, que les causes soient appelées et fixées pour leur procès, lundi, immédiatement après que les opinions dans la Cour Suprême auront été délivrées pendant la session de la dite Cour; et si la dite Cour n'est pas en session, à 10 heures tous les lundis.

Extrait des minutes.
16 av ED. GARDERE, Greffier.

LES soussignés offrent à vendre, en gros et en détail, les marchandises suivantes, reçues tout récemment;
150 caisses fruits à l'eau de vie, grandes jarres;
140 do do moyennes do;
25 do do de flagons longs;
Ces fruits sont garantis nouveaux.
35 caisses fruits dans leur propre jus, tels que fraises, framboises, prunes Reine Claude, abricots, cerises, groseilles, fraises noires.
Toutes sortes de conserves de Colin en boîtes de ferblanc;
Confitures Françaises, de Philadelphie et de la Havane.
Confitures en boîtes de cristal et de plus recouvert d'une boîte de ferblanc, de Colin;
85 caisses Liqueurs superfines;
35 do do fines;
15 do do communes, de Marie Brizard, Badin frères, Guelaud frères, Faurie et Berthonie, &c.
4 caisses contenant 100 paniers à l'huile superfine;
Saucissons de Lyon et de Boulogne;
Jambons de Westphalie et de Cincinnati.
Et un assortiment complet d'articles de fantaisie.
LOREILHE & VALETON,
10 av enc. Royale & Douane.

Compagnie des Architectes pour le 2e District de la Nouvelle Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, LE 12 AVRIL 1839.

L'ÉLECTION de cinq Directeurs pour l'année courante, aura lieu au bureau de la compagnie, passage de la Bourse, près la rue Bienville, lundi le 6 mai prochain, de 9 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

L'état de situation des affaires de la compagnie sera soumis le dit jour à l'examen des actionnaires.

Par ordre de la Direction,
C. SAMORY, Secrétaire.
13 avril—6f, 13, 17, 22, 26, 1er et 6 mai.

TOILE, HUILE &c.—500 pièces toile Ravens Duck; 300 rouleaux impériale; 60 do. coton duck, Ravens do. 25 do. Methner; 2000 gallons huile pressée en hiver. 200 boîtes savon de Gould No. 1; 500 do. Menohuns do; 100 do. de Robbins do; 150 barils cidre de vinaigre, 25 do. genièvre américain; 25 quarts barriques vin de Sherry; 15 barils do. de St-Domingue; 10 do. piment; 2,500 sacs café de St-Domingue; 400 boîtes thé Impérial et poudre à canon; 10 caisses do. do; 100 do. Pouchong; 50 do. Souchong; 25 boîtes tabac manufacturé; 200 do. vin de Bordeaux; 100 rouleaux Corde d'emballage, 500 barils goudron; 600 barils do.; 150 paniers champagne, &c. &c. à vendre par
13 a ROBERT H. WHITE, 40, Poydras.

MEDECINES, peintures, huiles, &c. 1,100 barillets peinture blanche No 1 et 2, 200 do. différentes couleurs, bleue, noire, verte, rouge; 10 barils esprit de térébenthine, 25 barriques huile de tanneurs; 30 barils huile de spermaceti; 30 barils huile de lin; 12 do. alcohol; 5 barriques salpêtre raffiné; 15 do. [illegible]; 20 grosses barils blanc d'Espagne; 20 do. sel epsom, 8 do. Glauber; 20 barillets gingembre moulu; 20 barils rouge; 50 caisses verres d'apothicaires; 20 caisses préparations chimiques de carpenter; 40 do. mixture tonique de Rowland pour les fièvres tremblantes; 15 barils huile de Palma Christi; ainsi qu'un assortiment de médecines nouvellement reçues d'Europe et du Nord, à vendre aux marchands de campagne et aux planteurs aux plus bas prix.

JARVIS & ANDREWS,
Marchands de drogues, enc. Commune et Tchoupitoulas. 11a

GRAINES DE JARDINS

DE 1838.

LE soussigné vient de recevoir directement de France, un grand assortiment de graines de jardin, consistant en graine de choux, laitue, raves, céleri, feuil, épinards, luzerne, &c.

Les jardiniers et autres feront bien de venir en acheter à temps, vu que la demande en est très grande.
12 avril W. DINN, 17, Commune.

AU BAZAR DES PARFUMS,

Tenu par P. MAUBERRET, rue Royale, No. 239, importation directe de Paris, Grasse et Marseille.

LA célébrité justement acquise de cet établissement, le soin tout particulier que met le propriétaire dans les préparations qui sortent de ses mains, ainsi que la qualité des produits qu'il tire des différents pays étrangers, lui font espérer que les personnes qui jusqu'ici l'ont honoré de leur confiance, voudront bien la lui continuer.

On trouvera à son magasin un assortiment très varié des objets suivants, qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages de France.

EXTRAIT POUR LE MOUCHOIR

(en flacons et à l'once.)

Caprice de valérie, bouquet des dames, chèvrefeuille, reseda héliotrope, pois de senteur, patchouly, aubier, millet, jasmin, gardenia, fleur d'oranger, amaranthe, rose, muguet, magnolia, portugal, cannellier, mille-fleurs, verveine, bouquet, &c. &c.

POMMADE POUR LA POUSSE ET LA CONSERVATION DES CHEVEUX

(à toutes les odeurs, en pots et à l'once)

Graisse d'ours, moëlle de bœuf, macassar, de chérubins, orme ale noire ou d'hêbre, tonique au rhum et au quinquina, moëlle de bœuf au rhum, du baume, du docteur Dupuytren, phydrix, trésor des cheveux.

POUR TEINDRE LES CHEVEUX

Eau de la Chine, mucilage, sélénite, eau de Jouvence, poudre du Malabar, nigritive du Liban, eau chinoise (Eau athénienne pour dégraisser les cheveux).

POUR BLANCHIR ET ADOUCIR LA PEAU.

Pâte d'amande blanche et fine à la lilas, de vanille, pâte d'amande des sultanes, fleurs d'amandier, de noisettes, pâte veloutine, serkis du bérail, pâte au miel, à la reine et assorties à toutes les odeurs.

POUR ADOUCIR ET RAFRAICHIR LE TEINT.

Pâte d'amendine, ou amygdaline, crème froide (cold cream), de concombre, de limaçon, de rose, d'albâtre, de Venus, de perles, de Perse.

HUILE ANTIQUE A TOUTES LES ODEURS

Huile de macassar, florale, lustrale, eleine, barbiline, perle oléagineuse, de graisse d'ours fixateur, parfumée, fluide de Géorgie, fluide merveilleux au beurre de cacao, huile capillophyle.

SAVONS.

De Demarson à la rose, de Windsor, rose et blanc, de Naples, amérisain, de palme, de dames français, à l'amande amère, d'aveline, à l'huile de coco, transparent, rose végétale, royal mousseux, au beurre de cacao, au portugal, à la neige, et Sporta d'odeurs.

CREME DE SAVON.

D'amandes amères, de pistaches, de Naples, de cacao, de circassienne, d'ambroise, aux jaunes d'œufs.

EAUX POUR LA BOUCHE.

Eau balsamique, d'entifrice, de grenouch, de gayac, pérythre, boteaux, paraguayroux, baume d'antelaire, cosmétique, miel anti-scorbutique.

POUDRE POUR LA BOUCHE.

De Demarson, de corail, de charbon, de Ceylan, odontalgique, odanto bile, dentifrice.

POUDRE A POUDRER.

De pomme de terre, à la maréchale, au bouquet, à la franchipane, à la rose, à l'œillet, &c. &c.

Corps de poudre pour les sachets.

Dépilatoire, stéalite de Florence pour les bottes, blanc de perle, houpes de cygne.

Eau de mélisse, de rose, vulnéraire, de fleurs d'oranger, en flacons et en estagnons, eau-de-vie de Lavande double et ambrée, essence vestimentale et de citron à détacher, rouge végétal de toutes les nuances, sel de vinaigre, poudre de savons, vinaigre des quatre voleurs, rafraîchissant, concentré; de malte, de rouge, acidule de rose, essence de savons, eau de luce, eau des fumeurs, opiat liquide, préparations chimiques pour marquer le linge.

Articles de Toilette: Brosse à dents, à ongles, à barbe, à tête, à favoris, à peignes, à poudre et à la glace, crepons de Strasbourg, cure-dents, cassolettes, patchouly en feuilles, vetiver en racines, gratte-langues, sachets et sultanes en soie, nécessaires à barbe, à rasoirs, portefeuilles coquets, cravates et bretelles assorties, gants, &c.

Enfin un grand assortiment de nouveautés en tous genres, et particulièrement ce qui concerne la brosse de toilette et la parfumerie.
1 fev F. MAUBERRET.

EXTRAIT composé de Tomate de Miles, le célèbre substitut du calomel, peut être obtenu en gros et en détail chez les marchands de drogues suivants, savoir:

Messrs. Reiler & co; Sickles & co; J B Prevost, P Cusachs, Blackwell & Clark, Coxe & McPherson, G N Morrison & co, H Bonnabel, et au détail chez presque tous les marchands de drogues de la ville.
24v—6m

REÇU par le navire français Indiana et à vendre par LELIEVRE libraire, encoignure Royale et Ste. Anne.

Superbe collection de DAHLIAS et ROSIERS. PRUNIERS et ABRICOTIERS greffés, à haute tige, dans le meilleur état de conservation, pouvant être planté de suite avec le plus grand succès.

Aussi; dernier assortiment de GRAINES pour les semis du printemps.

On trouve à la librairie du sieur Lelièvre:

Le nouveau TARIF DES DROITS DE DOUANE en français, rédigé avec le plus grand soin par Mrs. Oanne et Delètre. Ouvrage indispensable à tous les négociants et particuliers français, comme le seul complet et expliquant d'une manière précise, la [illegible] de la loi des Etats-Unis, développé par les décisions de la Cour Suprême et de la trésorerie sur cette matière. Prix $2, broché.

BILLETS du Mississipi, vendus et achetés, par
9 av G. R. STRINGER, 50, Canal.

ALUM—Blanc de plomb, &c.—25 barils alum; 1,180 barillets blanc de plomb; 30 boîtes moutarde de Londres; 12 barils mastic en vessie, en magasin et à vendre par JARVIS & ANDREWS,
17 avril encoignure Commune et Tchoupitoulas.

AVIS—La société ci-devant existante sous le nom de Waters & Hillman, dans la boulangerie patentée de la Nlle. Orléans est aujourd'hui dissoute d'un commun accord par limitation. Les personnes qui ont des réclamations sont priés de les présenter et ceux qui doivent à la dite société sont priés de faire leurs paiements à James Waters qui est autorisé à régler les affaires. Le nom de la société sera employé que pour la liquidation seulement.

JAMES WATERS.
GEORGE HILLMAN.

Nouvelle Orléans, 17 avril 1839.

LE soussigné ayant acheté l'intérêt de M George Hillman dans l'établissement ci-dessus, continuera les affaires sous son nom, dans toutes ses dernières branches, et aura constamment en main biscuit de pilote et de marine, biscuits au vin et cola, crackers au beurre, au sucre et à l'eau en barils, boîtes et barillets.
17 avril—6,8ps JAMES WATERS.

HARICOTS BLANC—11 barils en débarquement du steamer St Louis, à vendre par
A. TRIER,
17 avril no 34, Gravier.

FABRIQUE DE BIJOUTERIE.

J. B. DOETSCH & Co. informent leurs amis et le public qu'ils sont prêts à recevoir des commandes pour la confection de toutes sortes de bijoux, unis, ciselés et ornés, ils font les lunettes d'or, et montent les diamants dans le dernier goût.

Ils espèrent que la supériorité de leurs ouvrages et l'attention qu'ils y donneront leur mériteront l'encouragement de leurs amis et du public.

N. B. Les ordres laissés à la fabrique, au dessus du bureau de MM. Lacoste et Bauras, Passage de la Bourse, entre les rues Conti et St-Louis, ou au magasin de La. Mum, No. 81, rue Chartres recevront une prompte attention.

Les dentistes sont aussi informés que J. B. D. & Co. feront les fournitures nécessaires à cet art. 4 fev

BANQUE DES AMELIORATIONS.—La Direction a, dans sa dernière séance, déclaré un dividende de trois pour cent du capital payé; lequel dividende sera appliqué à réduire toutes sommes qui peuvent être dues par les actionnaires, d'abord, sur la balance du capital non appelé, ensuite sur billets d'escompte.

Sont exclus du bénéfice de ce dividende, et ce, aux termes de la section 4 de l'acte qui confère à cette institution les privilèges de banque, ceux des actionnaires qui n'ont pas satisfait au paiement appelé par la Direction, le 16 mai 1838.

Par ordre de la Direction,
31 jan J. B. RAGOTEAU, Caissier.

BANQUE DE CARROLLTON.

CETTE Banque tire sur New-York des checks.
31 jan JNO. NICHOLSON, caissier.

DENTISTE.

LE Docteur Duperron, dentiste, rue du Maine no. 152, entre Bourgogne et Dauphine, peut être consulté tous les jours depuis 8 heures jusqu'à 3 heures. Il guérit sans arracher les dents douloureuses et attaquées de simple carie, principalement celles de la partie antérieure de la bouche, pour lesquelles il garantit le succès de l'opération et fait en général toutes les opérations chirurgicales et mécaniques de la bouche.

Ses prix sont très modérés. 16 jan

LES soussignés ont formé une maison de commission sous la raison de commerce Blanchard, Elmer & Co.

M. Samuel Moore de la Nouvelle Orléans, actuellement résident à Paris, est notre agent. Il commandite cette maison pour une somme de cinquante mille piastres.

THEODORE BAILLY-BLANCHARD,
JACQUES HENRY ELMER,
6 nov 26, rue Bienville.

ASSOCIATION consolidée des Planteurs de la Louisiane.—Nouvelle-Orléans, 9 février 1839.—Cette Institution achète des traites sur l'Angleterre, la France et New-York.
4f A. BAUDOIN, caissier.

BANQUE DU COMMERCE DE LA NOUVELLE ORLEANS—7 Février 1839.—Cette banque tire à vue sur New York, Philadelphie, Boston, Louisville, Cincinnati et St. Louis.
8 fev G. O. HALL, caissier.

SHALL & BROWN—Négocians commissionnaires et expéditeurs, no. 26, rue des Magasins.

George Shall Jr., James G. Brown } Nouvelle Orléans.

RÉFÉRENCES.

Stetson & Avery, Whiting & Slark, Walton & Co, Wm. Bogart, Bogart & Hawthorn, J. Thayer & Co., Winston & Shall } Nouvelle Orléans.
Crocket & Shapleigh, John Fairfield & Co, Walker, Emerson & Co., Griggs & Chickering } Boston.
M. B. Dennsen & Co., Charles P. Massey & Co, Hunter, Palmer & Co, David T. Morgan } Philadelphie.
Whiteside, Champlin & Co, Buffalo, N. Y.
Edgerton & Woolbridge, Pittsburg.
John Woolbridge, Esq., Marietta, Ohio.
E & A Tracy, Chillicothe, Ohio
J. & R. Yeatman & Co, St-Louis, Mo.
James P. Clark, Nashville Tenn.
1 jan—a

CONSULTATIONS MEDICALES—Fr. Barrelle Moteur gradué de la faculté de New-York, membre de la société des Botanistes, Médecins et Chirurgiens de la ville de New-York, nouvellement arrivé en cette ville, offre ses services aux personnes qui voudront l'honorer de leur confiance.

Le docteur donnera des consultations à son domicile sur toutes sortes de maladies, mais plus particulièrement sur les affections des nerfs, scrofuleuses et sur les maladies dites secrètes. Les personnes [illegible] recevront des consultations gratuites.

Consultation de 9 à 4 heures, rue du Canal No. 124
27 dec—6ft

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE LA NELLE. ORLEANS ET DE CARROLLTON.

ARRANGEMENS POUR LES JOURS DE LA SEMAINE.

De Carrollton.		*De la Nlle. Orléans.*	
Char à cheval à	4 h. A.M.	Char à cheval à	5 h. A.M.
Locomotive	6 " "	Locomotive	7 " "
"	8 " "	"	9 " "
"	10 " "	"	11 " "
"	12 " "	"	1 " P.M.
"	2 " P.M.	"	3 " "
"	4 " "	"	5 " "
"	6 " "	"	7 " "
"	8 " "	"	9 " "

Après 10 heures, on peut obtenir un char, en payant [illegible] piastres pour le trajet.

CHARS DE JACKSON ET DE LA RUE DE LA COURSE.

Ce char partira de la rue du Canal à 6 heures du matin et continuera le trajet toutes les heures; à sept heures et demie, ce char commencera à courir toutes les demi heures et continuera toute la journée jusqu'à huit heures, de la rue du Canal, et à 8 heures et demi du Marqu au bout de la partie supérieure de la rue Jackson.

Les personnes qui seront conduites par la machine locomotive, devront se munir de billets, attendu qu'il est défendu aux conducteurs de recevoir de l'argent.

Le bureau de la Compagnie du dit chemin se trouve rue Poydras.
29 nov JOHN HAMPSON, ingénieur.

GRANDE ROUTE CENTRALE DE POSTES QUOTIDIENNES ENTRE LE NORD ET LE SUD.

Par les bateaux à vapeur de la baie Chesapeake et les chemins à coulisses de Portsmouth et Roanoke.

Par un arrangement fait entre les compagnies des chemins à coulisses de Portsmouth et Roanoke et les compagnies de bateaux à vapeur de Maryland et Virginie, il y a à partir du 1er avril 1839, une poste et une ligne pour passagers entre Baltimore et Weldon C. N., à laquelle la dernière place commence le chemin à coulisses de Wilmington et Raleigh, partant journellement. Elle fait le trajet entre Baltimore et Weldon en 21 heures, faisant 180 milles en bateaux à vapeur et 80 milles sur le chemin à coulisses, [illegible].

Sous le rapport de la sûreté à voyager dans les bateaux à vapeur de la baie, il sera suffisant de faire connaître au public ce fait remarquable que pendant 24 années de trajet ces bateaux n'ont jamais causé la mort d'une seule personne ni même la perte d'un membre.

Le chemin à coulisses entre Portsmouth et Roanoke est maintenant en très bon état et n'a que de superbes carrosses à huit roues pour les passagers, auxquels aucune charge n'est attachée; et la compagnie garantie que ni des agens fidèles, des ingénieurs expérimentés, et une stricte attention, pourvu rendre cette route acceptable au public, elle sera toutes son pouvoir pour le procurer.

Bureau de la compagnie de P. & R. R. Portsmouth, Va. 26 mars 1839.

Les passagers du Sud par la route ci-dessus arriveront à Baltimore à temps pour la ligne du matin de Philadelphie et New-York, ce que l'on ne peut faire par les autres lignes. 9av—1m

J'AI l'honneur de prévenir les dames de cette ville que pendant mon séjour à Paris, je me suis occupé spécialement de tout ce qui est à l'usage des enfans, tels que manteaux, habits et redingotes, blouses, petits maillots, pardessus, redingotes à la polonaise, manteaux, gilets, pantalons nouveautés, bottes, chapeaux et casquettes de diverses formes, petits cols, cravates, gants, mitaines, chaussettes et généralement tout ce qui concerne l'article d'enfant.

ARTICLES POUR HOMMES.

Habits et redingotes, pardessus et paletots en castorine et alpaga, robes de chambre, pantalons nouveaux, gilets, manteaux, bottes, chapeaux, chemises, bretelles, cravates, cols, souliers de bal et autres articles, le tout dans le dernier goût et à la dernière mode.

ARTICLES POUR DAMES.

Soieries pour robes, telle que gros de Naples, satins Florence, étoffes pour mantelets, mantelets confectionnés, dentelles blanches et noires, écharpes de dentelles, pèlerines en mousseline et batiste brodées, cols brodés, mouchoirs de batiste brodés et sans rivière, manteaux en soie, satin et en drap, cachemires Ternaux, châles Thibet et autres de divers genres, gants de chevreau et gants de soie en filet, bracelets, ombrelles, parapluies et autres articles.

ARTICLES POUR TAILLEURS.

Draps superfins de diverses nuances, draps noirs et casimirs de Sedan, cachemires en noir, nouveautés pour pantalons, étoffes à gilets, serge, velours, cordonnets et généralement tout ce qui concerne l'article de tailleur.

On trouvera également un grand assortiment de mercerie. VOR. DECAUX,
12 dec—6m 55, rue Royale.

NOUVELLE MEDECINE.

Pillules de Tomate Mélangées

Du Dr. G. R. Phelps;

Entièrement Végétales.

MEDECINE nouvelle pour toutes sortes de maladies, ainsi qu'un substitut au calomel, dans les cas de fièvres et affections bilieuses.

Ces pillules recherchées sont faites d'une combinaison *alkaline* nouvellement découverte, extraite de la plante de tomate, ainsi que d'autres substances végétales propres à modifier et étendre ses effets, aussi être la meilleure médecine altérative et cathartique découverte jusqu'à ce jour. Elles ont été essayées et ont très bien réussi dans les cas de scrofula, dyspepsie, jaunisse, fièvre bilieuses, paralysie, rhumatismes, toux, enflures, catarrhe, affections nerveuses, enflures des glandes de toute description, constipations, coliques, maux de tête, &c. &c.

Ces pillules sont aussi un antidote contre les maladies contagieuses et épidémiques, pour prévenir la formation de la bile et des affections du foie et des fièvres tremblantes, dans les climats chauds, bas et insalubres, et elles sont aussi le meilleur cathartique, dont on puisse faire usage dans ces pays. Les marins trouveront ce remède infaillible contre le scorbut, et les voyageurs pourront s'en servir comme la meilleure médecine contre les maladies des climats malsains. Pour médecine de famille elle est, sans contredit, la meilleure que l'on ait offert jusqu'à ce jour.

Les vertus particulières de la plante de tomate a long-temps attiré l'attention de la profession médicale et du public, et un grand intérêt s'étant manifesté pour le développement de ses facultés médicales, le propriétaire est heureux de pouvoir les satisfaire maintenant et présente ses pillules au public, confiant qu'il est, que c'est le meilleur remède que l'on ait découvert. Les certificats nombreux des guérisons obtenues par ceux qui en ont fait usage, ainsi que les témoignages de plusieurs médecins qui les ont prescrit corroborent cette opinion. La demande croissante et l'approbation universelle qu'on leur a donné est une preuve additionnelle de leur mérite et de leur utilité. En présentant cette médecine au public, préparée avec soin et selon les règles des propriétés chimiques et thérapeutiques des plantes avec lesquelles elle est formée, le propriétaire a l'espérance qu'elle prendra la place de ces médecines sans aucune garantie, qui abondent dans le pays, et l'accueil favorable avec laquelle elle a été reçue par les médecins et autres le justifie dans cette opinion.

Pour la description de cette importante découverte, ainsi que les témoignages, mode de son opération, etc. voir les pamphlets qui peuvent être obtenus gratis chez tous ceux qui vendent ces pillules.

A vendre chez Douce, pharmacien, rue Royale, encoignure St. Philippe, No. 279; chez A. A. Peychaud, marchand de drogues en gros et en détail, No. 123 rue Royale, entre St. Louis et Conti; P. J. Barthe, marchand de drogues, No. 112, Vieille Levée, et E. A. Follansbe, agent en général, No. 15, Place de la Bourse, près le bureau de la Poste. 5 m

McALLISTER & Co.—A leur ancien établissement No. 48, Chesnut street, Philadelphie, ont toujours à vendre un grand assortiment de LUNETTES, en or, en argent, en acier bleue et communes, ainsi que des instruments de mathématique, porte-vues, thermomètres, microscopes, cannes, &c. &c. qu'ils vendent en gros et en détail. 21fe—1p 2m

PORC—900 barils porc prime, à vendre par
11 av ADAMS & HARTWELL, 55, rue de la Douane.

A LOUER.

A LOUER.—Le bas de la maison No. 17 rue Dumaine, très convenable pour une demeure de famille ou une maison de pension. Aussi, meubles à vendre. S'adresser à
19 mars—3 J. E. KERR.

A LOUER.—Deux maisons à trois étages, Nos. 169 et 179, Vieille Levée, près l'Hôtel de la Monnaie, très commodes pour demeures de familles, magasins d'épiceries ou maison de pension. S'adresser à S. LATAPIE, 78, Vieille Levée. 6m

MAGASIN A LOUER.—Ce grand magasin à trois étages, ayant les devantures en granite, situé sur la Vieille Levée, no. 7, en face de la Douane, et allant jusqu'à la rue Dorsière. On peut en donner possession immédiatement en s'adressant sur les lieux à
27f FERNANDEZ & WHITING.

L'ON DEMANDE.—Un magasin ou un office, dans la Seconde Municipalité, pour une maison de commission. S'adresser à la Poste, Boîte No. 349. 7 mars

A LOUER.—Une grande chambre, bien garnie, faisant face à la rue, bonne pour deux personnes, à louer à un prix raisonnable.

S'adresser au No. 15, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille Levée. 21 fev

On désirerait prendre à loyer une MAISON ou partie de maison de cinq ou six pièces, située dans le centre de la première municipalité. S'adresser au bureau de l'Abeille. 19 fev

BUREAU A LOUER.—Un joli bureau situé au No. 39, rue Gravier, à louer par
18f E. N. ANDREWS, 39, Gravier.

PLUSIEURS maisons à louer, rue Claiborne entre Dumaine et Ste. Anne.

Et un appartement au premier rue de Chartres 123. S'adresser même rue à
4f CORDEVIOLLE & LACROIX.

A LOUER.—Un magasin No. 18, rue Bienville, s'adresser à
5f NORMAN STEEL & Co. 14, Camp.

A LOUER.—Les trois étages au-dessus au magasin maintenant occupé par Dejoux & Fernandez, encanteurs, rue de Chartres no. 114. Possession en sera donnée 15 de ce mois; pour les conditions qui seront avantageuses, s'adresser à
1fev DEJOUX & FERNANDEZ.

L'ACADEMIE de Carrollton, à louer. S'adresser à PALFREY & Co.
29 jan 58, rue du Canal.

MAGASIN A LOUER.—Ce magasin bien connu, No 12, rue Bienville, et les fournitures à vendre, s'adresser sur les lieux.

A LOUER—Un bureau sur le devant. S'adresser à P. H. GALLWEY,
21 jan 6, rue Conti.

A LOUER une maison rue des Grands-Hommes près l'Esplanade.
22 jan R. BRUGIER.

A LOUER de suite, un superbe MAGASIN de dépôt, rue Toulouse entre Bourbon et Dauphine. 14 jan

A LOUER, six jolies MAISONS de résidence, situées rue Bourgogne, l'une d'elles faisant l'encoignure de la rue du Maine.

Chaque MAISON se compose de six appartements, trois chambres à domestique, cuisine, cour, chambres à laver et dépense—S'adresser à
H. PALOC & DUFOUR,
11 jan 110, rue de Chartres.

A LOUER.—Une MAISON de brique à trois étages, située rue du Canal, entre les rues Rampart et Bourgogne. La possession en sera donnée immédiatement. S'adresser à
G. R. STRINGER,
14 jan 50, rue du Canal.

MAISON DE RESIDENCE A LOUER—Cette belle et agréable maison de résidence, située rue du Canal, No. 161, entre les rues Philippa et du Cirque, est maintenant à louer à des conditions libérales. On peut en donner possession le 1er janvier prochain. S'adresser sur les lieux.
21 dec—1y

A LOUER—Diverses maisons pour deux familles, et des terrains vides, dans la Seconde et la Troisième Municipalité. S'adresser au Docteur John Rice, No. 119, rue Gravier, ou à son agent, M. De Johns, No 376, rue Royale. 19 nov—1y

A LOUER.—Plusieurs maisons, rue Claiborne entre celles Ste-Anne et Dumaine.

Un appartement au premier, rue de Chartres, No. 123. S'adresser à
CORDEVIOLLE & LACROIX,
20j 123, rue de Chartres.

LA VERITÉ EST GRANDE ET PREVAUDRA.—Il est notoire que 150,000 pillules de salsepareille pour le sang, ont été vendues pendant les derniers six mois.

Il est notoire qu'elles ont été administrées dans beaucoup de cas pour prévenir les mauvais effets des pillules et autres médecines de charlatans par lesquels plusieurs vies ont été mises en danger.

Il est notoire que les médecines des charlatans contiennent des minéraux ou du mercure et qu'ils savent qu'elles doivent guérir ou tuer, laissant au hasard à décider.

Il est notoire qu'un grand nombre de charlatans ou étrangers imposteurs se nomment médecins, afin d'en imposer au public et les vendre ses préparations, s'occupant fort peu des conséquences pourvu qu'ils remplissent leurs poches.

Il est notoire que les charlatans et les imposteurs étrangers qui infestent notre pays, ne connaissent que peu la nature de la médecine et encore bien moins la constitution humaine.

Il est notoire que ces pillules sont particulièrement efficaces dans les maladies suivantes causées par l'impureté du sang et des fluides animaux.

Douleurs rhumatismales, scrofula, Erysipèles, jaunisse, brûlement d'estomac, maladies du foie, de la peau, des os et des glandes, douleurs dans les côtes, le dos et l'épine, au-dessus du cœur et de l'estomac, fièvre interne, mauvaise bouche, mauvaise haleine, vents, indigestion, manque d'appétit, saleté de l'estomac, plaies ulcéreuses au nez, à la gorge et à la bouche, éruptions sur la peau, boutons au visage et sur le corps, vertiges, enflures des glandes du cou, de l'estomac, toux, maladie du foie &c.

FAITS QU'ILS RECOMMANDENT.

Il est notoire que le propriétaire et manufacturier des pillules de salsepareille pour le sang est médecin et apothicaire, reconnu par les plus célèbres médecins des Etats Unis.

Les docteurs Physick, Chapman, Jackson, Gibson, Dewees, Hare, James, Horner, Coxe, &c.

Il est notoire que les pillules de salsepareille pour le sang sont recommandées par plusieurs médecins et qu'elles sont recommandées par eux dans toutes les parties des Etats Unis. [Voir les directions qui accompagnent chaque boîte.]

Il est notoire qu'elles sont composées entièrement de végétaux et qu'elles ne contiennent ni mercure ni préparations minérales.

Il est notoire qu'elles peuvent être prises par les tempéraments les plus délicats et par les personnes de tout âge, sans aucun dérangement dans leurs occupations et sans crainte du froid et sans qu'il soit nécessaire de faire aucune diète.

Il est notoire que leur opération qui sera légère ou forte, selon la quantité prise n'affaiblira pas le système, autant qu'une médecine purgative.

Il est notoire qu'elles sont le plus efficace purificateur du sang et Rénovateur du système qui ait jamais été découvert.

Aussi le remède le plus efficace pour les maladies produites par le mercure ou les minéraux dans les cas de syphilis ou vénérie, &c.

Il est notoire que dans toutes les occasions où elles ont été administrées, elles ont produit un bon effet, guérissant plusieurs milles cas qui avaient été déclarés incurables.

Il est notoire qu'une boîte de pillules de salsepareille et une bouteille du syrop composée de salsepareille sont suffisantes pour guérir les maladies ci-dessus.

Il est notoire que la seule place où l'on puisse les obtenir naturelles, dans la Nouvelle Orléans, c'est au No. 96, rue de la Douane. [illegible]

SURDITE.—GUTTA VEGETABILIS, un remède infaillible pour la surdité.—Le grand succès qu'a obtenu ce remède dans plusieurs centaines de cas au dispensatoire de Westminster, pour les maladies des yeux et des oreilles, et pour lequel des lettres patentes ont été obtenues par M. Taylor, M. D. du gouvernement anglais, et la sanction qu'il a reçue de l'académie royale de médecine à Paris, ainsi que des médecins suivants: M. Abernathy, sir Astley cooper, Drs. Roston, Curtis, Drake et L. Logalaig, Auris &c et d'autres artistes et médecins célèbres dans cette branche qui en ont fait usage et qui l'ont recommandé.

La renommée du Guta Vegetabilis en France et en Allemagne l'a fait introduire dans toutes les autres parties de l'Europe, et des adresses furent présentées au Dr. Taylor de toutes parts, le félicitant de sa découverte. La certitude avec laquelle on a continuellement administré le Gouta Vegetabilis peut être prouvé par plusieurs mille cas. Depuis la révolution de 1830, Sa Majesté Louis Philippe, roi des Français, ainsi que le roi des Belges lui conférèrent le titre d'Aurist honoraire de leurs majestés, en récompense des nombreuses guérisons qui avaient été obtenues par le Guta Vegetabilis. Ces preuves de la bienveillance et de l'approbation royale, seront suffisantes, il espère, pour encourager ceux qui sont affligés de surdité à faire l'usage de son remède.

A Londres, Paris et Bruxelles le nombre des guérisons est incalculable, ainsi que dans les principales villes des trois royaumes.

Dans la ville de Dublin, plus de 400 sourds ont été guéris par lui, et un desquels avait été sourd pendant 30 ans. Dans la ville de Lyon (France) 296 personnes ont recouvré l'entendement, parmi lesquelles il s'en trouvait une de 90 ans et l'autre de 80. Pendant l'année dernière 1836, les guérisons obtenues dans le midi de la France se sont élevées à un nombre étonnant.

Pour prouver son efficacité nous allons citer les cas suivans.—Le révérend John King, curé de l'église de St. Jean à Manchester; devint sourd, après avoir été exposé au froid, à un tel point qu'il ne pouvait entendre une bande de musique à quelques pas de distance. Cette affliction augmentait chaque jour et lui était restée pendant plusieurs années; il employa des médecins inutilement, qui le traitèrent avec un grand soin sans cependant lui procurer aucun soulagement. Le Dr. Drake lui recommanda et lui administra le Gutta Vegetabilis et chose surprenante, il n'avait pas employé la seconde bouteille qu'il recouvra son entendement. Pour les particularités de ce cas, voir le Journal Médical de Londres d'octobre 1835.

Le Dr. Andrews, d'Edimbourg en parlant du Gutta Vegetabilis dit: J'ai employé le Gutta vegetabilis dans ma pratique ainsi qu'à l'Hôpital, et j'ai trouvé que ce remède était incomparable dans le cas de surdité provenant de débilité nerveuse et relaxation de l'ouïe, produits par le froid et calculé à opérer un grand bien. En conséquence je recommande son usage général, convaincu ainsi que beaucoup d'autres, que les personnes qui en feront usage de cette découverte importante ne seront point déçues.

Le Dr. James, d'Ampthill, Bedfordshire, dans une lettre adressée au Dr. Taylor, termine en disant que toutes les classes de la société trouveront dans le gutta vegetabilis un remède incomparable contre la surdité et à bon marché.

Une ou deux bouteilles ont généralement produit une guérison radicale, et dans un cas où une personne née de surdité, accompagné d'un bourdonnement des oreilles, et d'un bourdonnement semblable aux grondements du tonnerre, trois bouteilles firent entièrement disparaître ces symptômes et la personne recouvra son entendement.

Un praticant judicieux de Paris, parlant du Gutta Vegetabilis du Dr. Taylor, s'exprime ainsi: J'ai, dit-il, employé toutes les ressources de l'art pour trouver un remède propre à la guérison de la surdité, et je dois avouer que je n'ai jamais trouvé de remède aussi efficace que le Gutta Vegetabilis du Dr. Taylor. Vous pouvez être persuadé, d'après l'expérience que j'en ai faite, que cette médecine possède toutes les vertus nécessaires à la guérison de cette affligeante maladie. Vous possédez une médecine d'une efficacité supérieure et d'une grande valeur.

Mlle. A. Norton, de Mile End Road fut affligée de surdité pendant plusieurs années, et après avoir inutilement employé tout ce qu'on lui recommandait et avoir été soignée par un médecin, une bouteille de Gutta Vegetabilis la soulagea beaucoup et avant d'en avoir pris trois elle était parfaitement guérie.

Thomas Humby, 45 rue Farrinaton, qui était lieutenant dans le 4e régiment fut frappé de surdité sur le champ de bataille de Waterloo et resta dans cet état depuis. Après avoir employé une bouteille de Gutta Vegetabilis il fut parfaitement guéri.

Mr. Green de Cumberland qui avait été sourd pendant quatorze années recouvra son entendement après avoir employé six bouteilles.

Aux personnes âgées qui sont le plus sujettes à la surdité, cette préparation sera un bienfait, car elle a été employée dans beaucoup de cas plus graves et où il n'y avait aucune espérance de guérison ou de soulagement. Surdité provenant du froid, cette préparation leur sera d'un grand avantage et leur fera recouvrer l'ouïe dans neuf cas sur dix. Le Gutta Vegetalis est préparé selon les principes scientifiques, et ceux qui en feront usage seront convaincus [illegible] dans leurs heureux effets qu'ils ont obtenu, et en rendant l'ouïe à ceux qui l'ont perdu depuis plusieurs années.

Vendu en gros et en détail, par agence, au no. 96, rue de la Douane, Nlle. Orléans. 4 av—1y

CABOTAGE.

LIGNE entre Apalachicola et la Nouvelle Orléans.—Pour APALACHICOLA, premier bâtiment—La belle Goëlette TALMA, doublée et chevillée en cuivre, capt. Bampshe, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira pour le port ci-dessus. S'adresser à
1er a J. M. ASHBRIDGE, 65, Commune.

POUR NEW YORK.—Le navire paquebot A. 1. CHARLEMAGNE, capt. Jackson, ayant les trois quarts de son chargement engagé, sera expédié pour le port ci-dessus. Pour la balance du fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser au capitaine à bord en face de l'hôtel de la Monnaie, ou à Wm. R. FODDICK,
2av—5 132, Tchoupitoulas.

POUR BOSTON—Le beau brick BORDEAUX, capitaine Morrison, ayant une grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour la balance du fret de 500 barils ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à
J. A. BARELLI & Co,
2av 61, Commune.

POUR NEW-YORK.—La belle barque NORMA, doublée et chevillée en cuivre, capitaine Barton, sera expédiée sous peu. Pour fret de 150 balles de coton ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à
R. GRONING & Co., ou à
3 avril PETER LAIDLAW.

POUR NEW-YORK.—Passage seulement.—Le brick PALMER, capitaine Marshall, ayant une partie de sa cargaison engagée partira samedi prochain. Pour passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser au capitaine à bord, près des bâtisses du triangle, ou à
3 avril JAMES D. DENEGRE, 16, Douane.

POUR NEW YORK.—Devant être expédié samedi, 6 du courant.—Le beau navire CONCORD, capitaine Griffith, ayant les 3/4 de son chargement engagé, partira comme ci-dessus. Pour le fret de 100 balles de coton ou passage, s'adresser à bord ou à J. H. ASHBRIDGE,
2 av 65, Commune.

POUR BALTIMORE.—Le 5 avril.—La goëlette GEN. COBB, capt. G. W. Cobb partira pour le port ci-dessus le 5 courant. Pour passage seulement, s'adresser à
3av WHITRIDGE & co. 76 Magasins.

POUR LA MOBILE.—La goëlette fine voilière, VICTOR, capitaine Gould, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord au nouveau bassin, ou à J. H. ASHBRIDGE,
1er av 65, rue de la Commune.

POUR BALTIMORE.—La goëlette fine voilière CONVOY, capitaine Avery, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira dans une semaine. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à J. H. ASHBRIDGE.

POUR PHILADELPHIE—Ligne de Hande premier bâtiment.—Le brick WASHINGTON, capitaine Thompson, ayant une grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser, à
1er avril JAS. D. DENEGRE, 16, Douane.

POUR NEW-YORK.—La goëlette de 1ère classe MARION, capt. William, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à bord ou à
EDW. A. BRIDGE, 60, Gravier.

POUR NEW-YORK.—Le navire A. 1 CONCORDIA, capitaine Ellen, sera expédié pour le port ci-dessus sans délai. Pour fret ou passage, s'adresser à LEVI H. GALE,
21 mars 93, rue de la Commune.

POUR LA MOBILE.—La goëlette VICTOR, ayant une partie de sa cargaison engagée et allant à bord, peut prendre 300 barils de fret. Pour fret ou passage, s'adresser à bord au nouveau bassin, ou à GEO. E. COOLIDGE,
20 mars 56, rue Gravier.

POUR BOSTON—Le brick A 1, ESTHER, capitaine Newcomb, ayant une partie de son cargaison engagé, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord, ou à
JOHN A. MERRITT,
20 mars 53, rue du Camp.

POUR BOSTON—La belle goëlette EXCHANGE, capt. Ellis, partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à KIDDER & HEAD, 24, rue Poydras. [21 d

POUR BOSTON—Passage seulement—La belle goëlette ENGLIDE, capitaine Hawthorne partira dans quelques jours. S'adresser à bord, ou à EDW. A. BRIDGE,
20m 60, rue Gravier.

PORTS ETRANGERS.

POUR MATANZAS le 9 courant.—La goëlette A. 1 URSULA, capt. Thomas Davis, peut prendre encore 400 barils et peut fournir de bons emménagements à 5 ou 6 passagers. Pour les conditions, s'adresser au capitaine à bord, en face des magasins du Triangle ou à COIT & Co.
3 a 20, rue de la Douane.

POUR LA HAVANE—Le beau brick paquebot R. GRONING, capitaine Handon, sera expédié pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
3 av R. GRONING & CO.

POUR BORDEAUX—Le brick VERNON, capitaine Perkins, a besoin de 200 balles de coton pour compléter son chargement. Pour fret ou passage, s'adresser à
LEVI H. GALE,
4 av 93, rue de la Commune.

POUR LE HAVRE—Le navire A. 1 CORIOLANUS, capitaine Tenney, sera expédié sous peu, ayant une partie de sa cargaison engagée. Pour le fret de 100 balles de coton ou passage, s'adresser à L H. GALE,
4 av 93 Commune.

POUR LE HAVRE—Le beau navire A 1, fin voilier, ALLIANCE, capitaine Marby, partira sous peu. Pour fret de 200 balles de coton. S'adresser à L. H. GALE,
2 av 93, rue de la Commune.

POUR LE HAVRE—Le navire A. 1 NESTOR, capitaine Moses, sera expédié sous peu. Pour la balance du fret ou passage s'adresser à L. H GALE,
2 av 93, rue de la Commune.

POUR VERA CRUZ.—Le beau brick COMET, fin voilier, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Moss, ayant une partie de sa cargaison engagée partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour la balance du fret ou passage ayant de beaux emménagemens pour 30 passagers, s'adresser à bord en face la rue St. Pierre ou à
CUCULLU LAPEYRE & Co,
27, rue Toulouse.

POUR LE HAVRE.—Le navire paquebot RUBICON, capitaine Rogers, partira pour cette destination le 1er avril. Pour passage seulement s'adresser au capitaine à son bord ou à LARUE & PREVOST,
13 6, rue Royale.

POUR LE HAVRE.—Le navire fin voilier, TALMA, capitaine J. Cayol, ayant la plus grande partie de son chargement engagée et allant à bord, partira sous peu. Il prendra des passagers et environ 300 balles coton. S'adresser à F. PERRET, ou à JAMES DILLINGHAM,
6 119, rue Royale, ou au capitaine à bord.

POUR LA VERA CRUZ—Le beau brick français ATAR-GULL, capt. Bernier, partira pour la susdite destination le 10 du mois d'avril prochain. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à BLANCHARD, EIMER & co.
26, rue Bienville.

POUR LE HAVRE—Le navire Washington, capt. Benson, partira pour le Havre aussitôt qu'il aura complété son chargement. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser à
ROGERS, GRAY & Co. 81, Canal.

POUR LA VERA CRUZ—Le brick ISAAC FRANKLIN, doublé et chevillé en cuivre, capit. Smith, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord au bas de la rue d'Espagne ou à J. W. ZACHARIE & co.
96, rue de la Douane.

SAVON CHINOIS de Lady Montague pour rendre plus éclatants le visage, le col et les mains, [illegible] remarquable dans les belles caricatures, et sous le patronage de sa majesté très gracieuse la reine Victoria, et du prince George et toute la famille royale d'Angleterre, leurs majestés impériales, l'empereur et l'impératrice de Russie et les empereurs d'Autriche et de la Chine.

L'incomparable Savon Chinois de Lady Montague est le meilleur antidote connu pour les dartres, boutons, coups de soleil. Il fait aussi disparaître très promptement les rousseurs et les échauboures et produit une circulation rapide des blessures pour [illegible]. C'est le meilleur savon pour la barbe à cause de son [illegible] onctueuse et il amollit et adoucit la peau. C'est une des inventions des plus remarquables de la chimie moderne, reçu récemment et à vendre au No. 96, rue de la Douane. 24jan

BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE—Nlle. Orléans, 25 mars 1839. L'acte intitulé "Acte pour amender l'acte intitulé acte pour amender les divers actes relatifs à l'acte intitulé acte pour [illegible] et incorporer la Banque des Citoyens de la Louisiane" sera soumis aux actionnaires de cette institution pour leur approbation, à une assemblée générale qui aura lieu à la maison de banque, lundi, 6 mai prochain, et ils sont par le présent requis d'assister à la dite assemblée personnellement ou par procuration.

Par ordre de la Direction.
J. B. PERRAULT, caissier.

PERDU—Samedi matin, un portefeuille contenant environ trois cents piastres en billets de banque et quelques papiers d'aucune importance pour toute autre personne que le propriétaire. Toute personne qui aura trouvé le dit portefeuille sera libéralement récompensée en le remettant au bureau de l'Abeille le plus tôt possible.

Si [illegible] voulait retenir le montant qui y était renfermé, le propriétaire le prie de vouloir renvoyer le portefeuille et les papiers, ou les papiers seulement, sous enveloppe par la poste, à la boîte No. 138.

AVIS.—LEÇONS DE PIANO-FORTE.—William Nuth, professeur de Piano, offre ses services aux habitants de la Nouvelle-Orléans. M. N., ayant été employé [illegible] pendant plusieurs années comme professeur de piano dans plusieurs familles et collèges, espère mériter la confiance du public de la Nouvelle-Orléans. Il se réfère au
REV. DR. CLAPP,
à M M. STETSON & AVERY, HENDERSON & GAINES.

Pour le prix, &c., s'adresser au magasin de livres d'Alex. T. Power, 49, rue du Camp. 26j—tj

LOUIS ROGERS & JAMES GRAY ont établi dernièrement une maison de commerce à la Nouvelle Orléans, sous le nom de Rogers Gray & Co et ont donné leur procuration à W. N. Wilkinson pour agir en leur nom, pendant leur absence. Ils feront des avances sur les consignations qui leur seront adressées à eux-mêmes ou à Roger & Co. de New-York et à Louis Roger & Co au Havre.

New-York, 1er janvier 1839. 15f an

MANUEL BLASCO & Co., rue de Chartres, No. 69, entre les rues Conti et Bienville, reçoivent par les derniers arrivages un bel assortiment de marchandises à la dernière mode et pour la saison, composées des articles suivants:

Habits de mérinos,
Habits verts de couleurs assorties,
Redingottes de do
Do de Gingham,
Pantalons de [illegible],
Do coutil de toutes qualités,
Gilets piqués et de soie,
Gilets ronds en toile grise et de gingham,
Cravattes de satin, unis, façonnés et à gros grain,
Bretelles fines soie et gomme élastique,
Mouchoirs de soie
Do de batiste blanc et en couleur,
Cols de satin, unis et à Rosette,
Do en crin,
Gants en fil écru et de soie,
Chaussettes de coton écru et blanc, (anglais)
Chemises de toile très fines, unies et à jabots,
Do en couleur,
Do en toile et en couleur pour enfant,
Caleçons de toile, de coton et de soie,
Chemisettes do do do
Blouses de coutil et en toile grise,
Chapeaux de soie,
Do de feutre noir gris et blanc,
Do do de soie pour enfant,
Casquettes de soie, couvertes et plombées,
Do de laine
Do de bois de fer, de do de rose garnies et unies,
Parapluies en gros de Naples,
Malles en peau, de voyage, et en maroquin rouge, ainsi qu'un grand assortiment de chapeaux de paille à bon marché.
3 avr—1

POUR L'INTERIEUR.

MALLE DES ETATS UNIS—Pour le Bayou Sara et Plaquemines—Le superbe bateau à vapeur, pour passagers, BRILLIANT, capitaine Hart, ce bateau a toutes ses chambres séparées et commencera ses voyages réguliers mercredi 19 du courant, à 10 heures du matin, et dimanche à la même heure pour Plaquemines, et continuera à faire des voyages régulièrement le reste de la saison, en partant ponctuellement à l'heure indiquée. Il y a des chambres séparées pour les personnes de couleur. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
dec—1y ADAMS & WHITEALL.

PAQUEBOT REGULIER—Pour Bâton Rouge, Plaquemines, Donaldsonville et tous les lieux intermédiaires—Le bateau à vapeur, fin marcheur, TECHE, capitaine J. Chauvin, venant d'être inspecté et classé A. 1, fera les voyages comme paquebot régulier pendant la saison, et partira de la Nouvelle Orléans tous les jeudis à 10 heures précises du matin, et de Bâton Rouge tous les samedis à la même heure.—Pour fret et passage, ayant de très beaux emménagements, s'adresser à bord, ou à
GOURDAIN & BENIT,
29 nov 13, rue Conti.

PAQUEBOT REGULIER—POUR MEMPHIS ET RANDOLPH.—Le superbe bateau à vapeur ORONOKO, capt. Bosworth, est attendu à chaque jour; il fera ensuite régulièrement des voyages entre ce port et ceux intermédiaires, durant la saison. L'Oronoko vient d'être complètement réparé, et on lui a mis de nouvelles machines et de nouvelles bouilloires, et comme on l'a disposé pour recevoir du coton, il n'est surpassé par aucun bateau naviguant sur le fleuve. Pour fret ou passage, devant être expédié sous peu, s'adresser à bord ou à
PIERCE SHANNON & BROTHER
29 nov 57, rue des Magasins.

POUR BAYOU TUNICA et tous les ports intermédiaires.—Le superbe bateau à vapeur NASHVILLE, neuf, fin marcheur et commode, commandé par le capitaine Buchanan, partira pour les lieux susdits et tous ceux intermédiaires, tous les mardis à 10 heures du matin. Le Nashville offre toutes les garanties possibles aux passagers; ses bouilloires ont été inspectées et les chaînes du gouvernail sont en fer.—Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS,
3 déc 19, rue St. Louis.

AVIS aux personnes qui désirent visiter les Atakapas ou les Opelousas.

Le steam GALINIAN, ayant de très bons emménagements, partira du village Indien où il se trouve dans le Bayou Plaquemines, tous les Lundis à midi précis, et reviendra pour partir pour les Opélousas tous les Jeudis à midi, pendant la saison des basses eaux—Les passagers trouveront des voitures chez M. J. Orillon, des voitures pour les voyageurs, et des waggons pour leurs bagages ou marchandises.
4 sep FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS.

Paquebot entre la Nouvelle Orléans et le Bayou Sara.

Le steamer LEVANT, bien construit et marcheur de première classe, ayant été mis à bord par le capitaine Laurent, sera sous son commandement, pendant toute la saison, voyages ci-dessus mentionnés, et des ports intermédiaires. Il partira de la Nouvelle Orléans tous les dimanches à 10 heures du matin et du Bayou Sarah, tous les mercredis, à la même heure.
23 av—1y J. B. COLLA, Agent

A VENDRE—Le bateau à vapeur HOWARD, d'un léger tirant d'eau, bien fourni de tout, construit depuis deux ans, et bien réparé; il peut porter 120 tonneaux et ne tire que 4 pieds et demi. Pour plus amples informations, s'adresser à GODFREY, LAWRIE & SMALL,
39, rue du Camp.

A VENDRE.—Le steamboat Marchand.—La vente de ce superbe steamboat qui devait avoir lieu le 1er du courant, ayant été renvoyée jusqu'au 20 de ce mois, il sera le dit jour offert en vente, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, par Hewlett & Cenas encanteurs, à midi.

L'inventaire est déposé au bureau de M. Maunsel White & Co. Pour les termes et les conditions de la vente s'adresser à GREGORY BYRNE, ou à MAUNSEL WHITE & Co.
5 nov—13

POUR LA MOBILE—Le steamer, GIRAFFE, paquebot régulier, capitaine Swiler, partira du bout du chemin de Rail Road tous les jeudis et samedis, après l'arrivée des chars de midi, et à son retour, il partira de la Mobile tous les mercredis et vendredis. Pour passage, s'adresser à bord, au capitaine SWILER.

P. S. Toutes les fois que le nombre de passagers sera suffisant, la Giraffe s'arrêtera aux ports intermédiaires, pourvu que le capitaine Swiler en soit préalablement informé. 7 nov—1y

BATEAU A VAPEUR A VENDRE.—Actuellement amarré en face de la ville, de l'autre bord du fleuve, près du ferry d'en haut. Ce bateau a été complètement réparé et a été strictement examiné, et assuré; il est du port de 150 tonneaux, et est propre au transport du coton et de sucre. On le vendra au prix de 16,000 pias, et s'il n'est pas vendu d'ici au [illegible] à l'amiable, il sera mis à l'enchère ce jour-là. Pour plus amples informations, s'adresser à
3 Bs FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS.

LIGNES DE PAQUEBOTS.

POUR NEW-YORK.

Ligne de paquebots de la Louisiane et New-York.

DEVANT partir régulièrement tel qu'annoncé de chaque port. Cette ligne est maintenant composée des navires suivans qui sera augmentée sous peu de 6 autres navires, qui permettra d'en expédier un de chaque port toutes les semaines pendant l'année, facilitant ainsi le transport des marchandises, qui sont prises aux plus bas prix.

YAZOO,	Capitaine Trask
MISSISSIPI,	Beale.
LOUISVILLE,	Allen.
SARATOGA,	Hathaway.
HUNTSVILLE,	Eldredge.
SHAKESPEARE,	Palmer.

Ces bâtimens sont tous de première classe, doublés et chevillés en cuivre, d'un léger tirant d'eau et construits à New York expressément pour cette navigation avec des emménagements élégants pour les passagers. Ils seront commandés par de bons capitaines. Le prix du passage est fixé à $90 sans vins ni liqueurs. Pour tout le reste la table sera bien servie. Les paquebots seront toués en montant et descendant le Mississipi par des bateaux à vapeur.

Ni le capitaine, ni les armateurs de ces bâtimens ne sont responsables pour les bijoux, espèces, argenterie, pierres précieuses, pour le cassage des verres, faïence, marbre ou granit, ouvrage de tonnellerie ou de ferblanterie, rouille sur le fer ou acier ou pour lettres ou paquets envoyés à bord, à moins que l'on en ait pris au préalable un reconnaissement et que le prix en ait été fixé. Pour fret ou passage, s'adresser à
JAMES B. HULLIN,
21 m 78, rue du Camp.

Lignes de paquebots de Lombards & Co. entre Boston et la Nelle. Orléans.

Cette nouvelle ligne a été expressément construite pour faire les voyages des ports ci-dessus, ces navires sont tous d'un tirant d'eau convenable, ils contiennent de beaux emménagements, et tous les efforts seront faits pour satisfaire les passagers. Cette ligne est composée des navires suivants:

OREGON	446 tonneaux	capitaine	B. Loring
CAROLINA	400	"	B. Lombard
CHARLESTON	375	"	B. Eldridge.
COLUMBIANA	625	"	B. Baker
CONCORDIA	663	"	Harding

Les navires ci-dessus sont tous neufs et de première classe, ils sont doublés et chevillés en cuivre, et commandés par des capitaines d'une grande expérience; ils ont de vastes emménagements et les chambres des dames sont séparées. On portera toutes sortes d'attention aux passagers, et leurs tables seront des mieux garnies.

Ces paquebots seront toujours remorqués par des bateaux à vapeur, et la plus grande ponctualité sera observée pour les jours de départ; et s'il advenait que les paquebots réguliers fussent en retard, d'autres navires aussi bons les remplaceront. On sollicite une portion du patronage du public. Les agents s'engagent à prendre des prix très modérés pour les marchandises qui y seront expédiées; ils avanceront si on l'exige toutes les dépenses sur les marchandises qui seront envoyées par ces navires.

Ces navires partiront tous les 1er et 15 de chaque mois. Pour fret ou passage s'adresser aux agents.

JOHN A. MERRITT,
53, rue de la Commune, près de la rue du Camp.

N. B On fait des avances sur les marchandises consignées à MM. A. C. Lombard & Co à Boston. 2 nov—1

LIGNE DE PAQUEBOTS ENTRE LA NLE ORLEANS ET BALTIMORE

Cette ligne se composera des navires ci-après, lesquels ont été construits ou achetés pour l'usage exclusivement de ce voyage, savoir:

Navire	SEAMAN,	Capitaine Minor
Barque	MARY,	Nickerson,
"	IRAD FERRY, (neuf)	Stevens,
"	SOLOMON SALTUS,	Latham,
Brick	ARCHITECT,	Gray.

Ces bâtiments sont de première classe et ont des emménagements beaux et bien meublés; ils sont d'un faible tirant d'eau et pourront pénétrer jusqu'à Baltimore pour y charger et décharger. Ils prendront aussi du fret pour les ports dans le Chesapeake ou la rivière James, et le fret sera transporté pour un faible prix. S'adresser pour les marchandises qui seront expédiées par cette ligne à Baltimore à Mrs. Clark & Hellogg, agents pour ladite ligne à Baltimore; les frais occasionnés par les marchandises chargées seront avancés sur le devis. Le prix du passage est fixé à $60. On fournira d'amples provisions de la première qualité.

On emploiera dans toutes les occasions des bateaux de remorque pour monter et descendre le Mississipi.

Pour fret ou passage, s'adresser à
GEORGE BEDFORD,
12 oct—e 21, rue Bienville.

PAQUEBOTS POUR NEW YORK.

(Nouvelle ligne.)

Devant partir ponctuellement tous les LUNDIS pendant la Saison, chargés ou non.

Navire Orléans,	capt. S. Sears,	599 tons,	27 Nov
Navire Alabama,	capt. C C Berry,	474 tons	11 Dec
Navire Arkansas,	capt. E B Bunn,	617 "	15 Dec
Navire Saratoga,	capt W Hathaway,	548 tons	8 Jan
Navire Nashville,	capt D Jackson,	540 "	22 Jan
Navire Kentucky,	capt J Bunker,	629 "	5 Fev

Les navires ci-dessus sont de première classe doublés et chevillés en cuivre, et ayant été construits à New York, expressément pour ce commerce; ces navires n'éprouvent jamais de retard en passant la barre.

Les capitaines sont des hommes d'une grande expérience, ces bâtiments seront toujours remorqués en descendant ou en montant le Mississipi. Ils ont des appartements pour passagers meublés, et les tables bien approvisionnées.

Le prix des passagers à la chambre est de $90, sans vin ni liqueurs; les officiers et l'équipage ne boivent que de l'eau. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à H. C. AMES, No. 48 rue du Camp.

Ces navires ne seront pas responsables des cassages, tous de verrerie, quincaillerie, marbre ou granit, cuivre, acier etc., ni des paquets ou objets à moins qu'un connaissement en soit signé au bureau des agents. 4 juin—a

LA société sous la raison Vergne & Co pour la fabrication de plâtre de Paris, étant dissoute d'un commun accord, le public est prévenu que la fabrique située près des Champs Elisées, encoignure Urquhart et Marigny, ayant été achetée par MM. Depouilly frères & Co, ils continueront (sous nouvelle échelle) la fabrication du plâtre calciné, employant les meilleures qualités de gypses provenant des carrières de Montmartre (France). Les plâtres seront toujours supérieurs à ceux importés de New York; chaque baril sera garanti contenir quatre boisseaux, et sera vendu au-dessous du cours des plâtres importés. MM. les contracteurs plâtriers ou autres, sont priés de s'adresser à leur bureau, passage de la Nouvelle Bourse, encoignure St. Louis, ou au magasin d'entrepôt, rue Conti No. 119, ils vendront à leur magasin les ciments plâtre et gra hydrauliques, ciment romain &c. Des plâtres préparés pour l'engrais des terres, seront toujours à la disposition des jardiniers et des planteurs à des prix modérés.

Signature de la société pour la vente des plâtres J N DE POUILLY, T. DEPOUILLY & co.

Pour les constructions seulement.
DEPOUILLY & DEPOUILLY.

COMPAGNIE du Chemin à Coulisses du Golfe du Mexique.—Des propositions seront reçues au bureau de cette compagnie, no. 57, rue Conti, jusqu'à samedi prochain, 13 courant, pour la fourniture des pièces de bois suivantes, savoir:

2000 pièces bois de cypre de 8 à 12 pouces sur 20 pieds de longueur.
2000 do. do. de 7 à 9 p. sur 40.

Les pièces devront être exemptes de sève et [illegible] et devront être livrées dans la rue des Bons Enfants entre Champs-Elysées et Espagne, le ou avant le 20 courant.

Nouvelle-Orléans, 9 avril 1839.
10 a WILLIAM FURST, secrétaire.